

Centre de Nouméa

NOTES SOCIOLOGIQUES SUR LE PROGRAMME
DE REFORESTATION DE TANGO

DOCUMENT DE TRAVAIL

J.M. KOHLER

NOUMÉA, 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>1. - Le point de vue des Mélanésiens</u>	5
1.1. - Remarques de méthode	5
1.2. - Refus du pinus et plainte pour le niaouli	6
1.3. - Les motifs de la participation autochtone à la reforestation	10
1.3.1. - <i>Le besoin d'argent</i>	10
1.3.2. - <i>L'appropriation des pinus</i>	10
1.3.3. - <i>Les attrait du chantier</i>	12
1.4. - Conditions de travail et revendications	13
1.5. - Les relations avec le Service des Eaux et Forêts	19
1.6. - L'attitude envers les travailleurs wallisiens	21
1.7. - Observations générales à propos de l'usage des revenus provenant du chantier	24
1.7.1. - <i>L'alcoolisme</i>	24
1.7.2. - <i>Les communautés locales face à l'argent</i>	25
1.8. - Pinus et subsistance	27
<u>2. - Approche quantitative</u>	29
2.1. - Evolution et situation actuelle des effectifs du chantier de Tango	29
2.2. - Sexe et âge des travailleurs	34
2.3. - Situation matrimoniale des travailleurs	35
2.4. - Composition des G.I.E. et des équipes	36
2.5. - Montant et répartition des salaires	37
2.6. - Rapport entre rémunération et temps de travail	40
2.7. - Utilisation des revenus par les travailleurs mélanésiens	43
2.7.1. - <i>Méthode d'évaluation</i>	43
2.7.2. - <i>Facteurs généraux déterminant la structure des dépenses</i>	44
2.7.3. - <i>Les dépenses courantes</i>	45
2.7.4. - <i>Epargne, dons, et dépenses coutumières</i>	48
2.7.5. - <i>Achat de bétail, de petits biens d'équipement et de biens durables</i>	49
2.8. - Indications sommaires sur l'utilisation des revenus par les travailleurs wallisiens	51
2.9. - Les allocations familiales	53
<u>CONCLUSION</u>	56
<u>ANNEXE I</u> - Transcription littérale d'un entretien portant sur certains problèmes relatifs à la reforestation	63
<u>ANNEXE II</u> - Les fondements du pouvoir d'un gérant de G.I.E.	66
Table des figures	69
Table des tableaux	70

INTRODUCTION

L'étude sociologique des implications du programme de reforestation du plateau de Tango s'inscrit dans le cadre général de nos recherches sur la dynamique sociale du milieu mélanésien (problème de l'intégration de ce milieu, par l'emploi et les nouvelles habitudes de consommation, dans les formes sociales modernes). Tant par son ampleur que par les modalités originales de sa mise en oeuvre, ce projet de reforestation constitue un champ d'étude privilégié, permettant une analyse approfondie et différentielle des effets sociaux et économiques d'une opération de développement en milieu rural.

La réalisation de cette étude a été demandée à l'ORSTOM par le Services des Eaux et Forêts, désireux de mieux évaluer l'impact humain de son intervention (1). Cependant les conclusions de l'étude devraient présenter un intérêt général du point de vue des processus du changement social et économique.

Les principales questions posées au départ de cette étude peuvent être résumées ainsi : comment est perçue par la population intéressée ce programme de développement, et quelle est sa portée réelle ?

o
o o

(1) Le Comité Consultatif de Recherche de l'ORSTOM a donné son aval à cette recherche, en novembre 1980. Le financement de l'étude a été assuré par l'ORSTOM.

L'enquête a été menée au cours de six semaines environ de vie commune avec les travailleurs du chantier, soit sur le plateau de Tango, soit dans leurs villages ; et nous avons par ailleurs bénéficié de la riche expérience accumulée par les Agents du Service des Eaux et Forêts (1). Les commerçants de Koné nous ont, de leur côté, aimablement communiqué les informations en leur possession concernant les retombées monétaires du programme de reforestation. Généralement non directive ou semi-directive, l'enquête n'a revêtu un caractère systématique que pour la collecte des données quantitatives (notamment des données économiques).

o
o o

Conçu et conduit par le Service des Eaux et Forêts, le plan de reforestation de Tango, qui porte sur 25.000 hectares de terres domaniales, a été inauguré en 1975 et doit se poursuivre une dizaine d'années. En cinq ans, les plantations ont couvert 2.800 hectares ; et plus de 100 millions de francs CFP ont été versés en salaires. Le chantier rassemble en 1980 environ 120 manoeuvres ; mais on peut évaluer à 300 le nombre total des personnes ayant participé à l'opération. Du point de vue économique, l'objectif est de constituer au profit du Territoire un capital forestier exploitable d'ici vingt cinq ans, en fournissant dans l'immédiat un emploi à des actifs qui seraient condamnés au chômage sans cela. Sur le plan social, le programme de reforestation a l'ambition de promouvoir le développement des populations locales, en leur offrant la possibilité de s'intégrer dans la société de consommation par le biais des masses monétaires distribuées. Enfin, le programme prévoit l'émergence progressive d'entreprises coopératives, susceptibles d'essaimer et de se diversifier par la suite. Le financement de l'opération est assuré par le Territoire, grâce à un emprunt à la Caisse Centrale de Coopération Economique.

(1) Nous tenons à remercier tout particulièrement Mr. Brochot, Chef de la Subdivision des Eaux et Forêts de Koné, ainsi que Mr. Boucheron, son ancien adjoint, pour les longs entretiens qu'ils nous ont accordé. Leur connaissance des problèmes relatifs au programme de reforestation nous a été très utile ; et il nous plaît de souligner leur dévouement, que les travailleurs du chantier sont unanimes à reconnaître. Parmi les travailleurs mélanésiens du chantier de Tango, nombreux sont ceux qui mériteraient que leurs noms soit cités pour l'accueil qu'ils nous ont réservé, et pour la patience avec laquelle ils nous ont informé. Nous exprimons à tous notre gratitude, et en particulier à MM. Philippe Paado et Luc Theain Boinou, qui nous ont souvent hébergé dans leurs pauvres cabanes du chantier, ou dans leurs villages (à Netchaot et à Paimboas).

Sur le chantier, la majeure part du travail est fournie par une main-d'oeuvre mélanésienne recrutée dans les régions de Koné, Poindimié et Ouégoa ; mais on trouve également sur le chantier des Wallisiens et des Futuniens venant de Népoui, de Païta, et de Nouméa (2). Ces travailleurs sont constitués en Groupements d'Intérêt Economique (GIE), ou formes pré-coopératives d'organisation de la production. Si les normes techniques et les barèmes des salaires sont imposés par l'Administration, les modalités pratiques de l'organisation des travaux par contre sont en partie laissées à la discrétion des groupements ; et, jusqu'en 1979, ceux-ci avaient également la prérogative de la distribution des salaires et de la répartition des droits aux avantages sociaux. D'une grande souplesse, en théorie tout au moins, ce système de production et de gestion offre en principe à chaque groupement la faculté de déterminer ses objectifs, son calendrier, ainsi que les conditions concrètes de l'organisation sociale du travail.

Les groupes sociaux représentés sur le chantier étant très variés, on observe, face à cette opération de reforestation, une gamme diversifiée de stratégies sociales, qui impliquent différemment les institutions familiales et claniques, comme les structures économiques ou politiques. Ainsi, les modalités de la participation à cette opération, comme l'articulation de cette participation avec l'univers villageois traditionnel, varient considérablement selon que les travailleurs sont originaires du milieu rural ou du milieu urbain, se rattachent aux localités proches du chantier ou viennent de loin. Les effets des flux de la masse salariale sur les modes de vie et sur l'organisation sociale sont plus ou moins contrôlés par les collectivités ; et les initiatives individuelles hors de l'horizon traditionnel, rendues possibles par l'accès à l'argent, sont plus ou moins neutralisées, ou tolérées, selon les cas.

o
o o

Dans une première partie, cette étude reproduit, en l'organisant selon ses principales lignes de force, le discours que développe le milieu mélanésien au sujet du programme de reforestation. La seconde

(2) Dans la suite de cette étude, l'appellation "Wallisiens" désignera ensemble les Wallisiens et les Futuniens.

partie est consacrée à la présentation des principales observations et données quantitatives rassemblées à la faveur des enquêtes. Et, en conclusion, nous essayerons de tirer quelques enseignements de la confrontation des matériaux. Mais, en fait, nous espérons beaucoup des discussions que pourra susciter la lecture de ce document de travail, avec les divers partenaires du programme de Tango ; et nous intégrerons ces apports dans le rapport définitif.

o
o o

Le rapport définitif comprendra également l'inventaire, établi par tribus, des principaux biens d'équipement achetés avec les salaires du chantier de Tango, et actuellement en état de service. Ces données complémentaires mettront en relief l'importance primordiale que représente ce programme de reforestation pour les populations qui y participent, et le manque vital qui résulterait pour elles de la fermeture du chantier. L'alcoolisme, que d'aucuns se plaisent à présenter comme le principal résultat de l'opération de reforestation au niveau des populations, se trouvera de cette manière mieux situé par rapport aux autres domaines de consommation - et apparaîtra comme très secondaire . Et, dans son ensemble, le chantier de Tango présentera avec une plus grande évidence son caractère exemplaire : c'est par le travail, et non par des subventions, que les travailleurs de Tango se sont jusqu'à présent procuré les ressources dont ils ont besoin. On conclura que ce programme de reforestation a le rare privilège, parmi les interventions conduites en vue du développement, de laisser une large part d'initiative aux populations intéressées, et de ne pas les transformer en populations assistées (1).

(1) Nous comptons entreprendre une enquête sur la manière dont seront perçues les allocations de chômage qui devront être versées prochainement aux travailleurs, et sur les changements que le versement de ces allocations induiront au niveau des représentations collectives.

1. - LE POINT DE VUE DES MELANESIENS

1.1. - Remarques de méthode

La transcription du discours que les Mélanésiens développent à propos du chantier de Tango pose un double problème de méthode : celui de son organisation logique et celui de sa formulation en français. Nous évoquerons en quelques lignes la façon dont nous avons procédé dans cette étude.

Le matériau brut en notre possession consiste en un ensemble disparate, et parfois contradictoire, d'observations et de discussions en langue paici, tiamuki, ou en français (généralement très sommaire). Ces données ont été recueillies directement par entretien, parfois au magnétophone, ou reproduites de mémoire aussitôt ^{après} les entretiens. Certains enregistrements ont été effectués en notre absence, au moyen d'un magnétophone laissé à la disposition des travailleurs du chantier, et les traductions ont été faites par l'un de ceux-ci. Pour préserver leur originalité et leur richesse à ces données, il aurait fallu les transcrire telles quelles : le lecteur aurait ainsi pu suivre la démarche propre à la pensée mélanésienne, et il aurait pu apprécier un français oral qui perd beaucoup de sa saveur en étant transcrit. Toutefois, pour éviter les longueurs incompatibles avec une étude comme celle-ci, et pour mieux mettre en évidence la logique interne du discours, nous avons choisi et organisé les citations en fonction d'un plan systématique, et nous les avons traduites en langue courante. Le lecteur intéressé par le matériau brut pourra se reporter à l'annexe I, qui reproduit intégralement la traduction d'un entretien enregistré en langue vernaculaire au magnétophone, en notre absence.

Le discours wallisien relatif au programme de reforestation n'est pas reproduit dans cette étude ; toutefois, si cela est souhaité, il pourra l'être dans le document définitif. En fait, les Wallisiens ne recherchent sur le plateau de Tango que du travail, parce qu'ils n'en trouvent pas en ville ; et ils se sentent peu concernés par les autres implications de ce programme de reforestation.

Pour des raisons de discrétion évidentes, nous n'indiquerons pas l'identité des personnes citées dans ce document.

1.2. - Refus du pinus et plainte pour le niaouli

Le plan de reforestation a d'abord été perçu par beaucoup de Mélanésiens comme une manoeuvre de l'Administration pour bloquer les revendications foncières et empêcher un redéploiement de la population des réserves sur leurs anciens habitats et sur les terres domaniales alentour.

"Ce sont les boeufs des colons qui nous ont chassés de nos terres claniques autrefois, et qui nous ont fait descendre à Netchaot. Mais devenus trop nombreux, nous manquons de place maintenant ; et il nous faut reprendre nos anciennes terres pour nourrir nos enfants. Mais justement, c'est pour nous interdire le retour sur ces terres, que l'Administration a trouvé le pinus. Elle veut occuper le pays par la forêt, et va jusqu'à encercler la réserve avec ses arbres".

A l'appui de ce point de vue, on fait remarquer que l'Administration aurait pu commencer à reboiser les vastes régions inhabitées qui ne font l'objet d'aucune revendication foncière ; et on souligne que s'il n'en a rien été, c'est tout simplement parce qu'il n'y avait pas de pression mélanésienne à y contenir.

"Si c'est seulement de la forêt qu'ils veulent, qu'ils aillent la planter dans la plaine des Gaïacs où il n'y a personne. Là-bas, j'irai même travailler sur leur chantier ! Mais qu'ils ne nous demandent pas de les aider à nous voler notre propre terre".

On rapporte qu'une demande d'agrandissement de réserve présentée par la Commission des jeunes de Netchaot, avec le soutien du Conseil des Anciens, a été refusée par l'Administration. Et les terres revendiquées auraient été reboisées depuis lors. Pourtant, observe-t-on, le Service des Domaines se serait montré plus compréhensif avec un colon blanc, qui au même moment, se serait vu accorder des droits sur des terrains limitrophes de ceux revendiqués par les Mélanésiens.

Indépendamment de la revendication foncière proprement dite, certains Mélanésiens ont vu dans le programme de reboisement une tentative de l'Administration pour s'opposer à leur volonté de développer l'élevage, et pour empêcher ainsi toute concurrence qui pourrait se faire au détriment des éleveurs blancs. Le reboisement entraîne en effet la suppression de vastes zones de pâturage qui, à leurs dires, pourraient inciter les Mélanésiens à l'élevage.

"Notre bétail trouvait son herbe sous les niaoulis. Mais de même que nous avons été chassés par les boeufs des colons, les pinus chassent maintenant nos boeufs et nous empêchent d'aggrandir nos troupeaux".

Privés de l'espoir de reprendre leur terre, que ce soit pour la culture ou pour l'élevage, et confinés dans la réserve, certains Mélanésiens concluent qu'ils en sont réduits à n'entrevoir d'autre avenir pour eux que celui, au mieux, de devenir manoeuvres sur la terre dont on les a chassés.

Perçu comme une arme dont se sert l'Administration pour assurer son emprise foncière contre les revendications du milieu mélanésien, le pinus est également dénoncé comme un arbre inutile, qui prend la place du niaouli dont les usages sont innombrables, comme l'arbre étranger qui chasse l'arbre du pays.

"Depuis toujours, les niaoulis ont été les arbres de notre pays et les compagnons de nos ancêtres. Ils ont rendu beaucoup de services. Aucun de nous ne peut oublier cela. Ils ont fourni le bois des charpentes de nos maisons. C'est avec leur "peau" que nous avons couvert nos toits ; et jusqu'aux murs de nos cases. Ils nous ont donné nos médicaments, le feu de nos foyers était alimenté par leurs branches.. Or voici que nous sommes occupés à tuer ces arbres qui ont été bons pour nous ; et nous les remplaçons par des arbres étrangers dont nous ne savons rien de bon. Il faudra attendre dix ou quinze ans pour savoir ce qu'ils nous apporteront. Le pinus ne connaît pas le Mélanésien. Il tue la forêt de nos ancêtres. Il est l'arbre de l'Administration. Quand nous aurons besoin de poteaux

... pour construire nos maisons, il nous faudra les payer aux Eaux et Forêts; et pour couvrir les toits, nous n'aurons plus rien. En cas de maladie, le pinus ne nous aidera en rien. Même pour cuire notre nourriture de tous les jours, nous ne serons pas libres de prendre le bois des pinus. Nous savons tout cela, et pourtant nous acceptons de "saigner" le niaouli... Peut-être nous obligera-t-on même à payer un impôt demain, quand on s'apercevra qu'on a fait erreur avec le niaouli : ils diront qu'ils nous ont payé, mais que cet arbre ne peut pas servir pour la pâte à papier ou les poteaux téléphoniques".

"C'est parce qu'ils n'aiment pas ce qui est du pays que les Européens refusent de nous écouter au sujet de nos arbres, comme le sapin canaque, le kaori, le houp, le tamanou. Ce sont de bons bois, que nous connaissons bien. Même le niaouli pourrait peut-être servir pour faire de la pâte à papier. Mais les Européens ne veulent rien essayer avec les arbres du pays, ils les détruisent pour planter partout le pinus à la place".

"Pour nous, le pinus est un étranger. Non pas un de ces étrangers qu'on aime, parce qu'on a choisi de l'accueillir. Mais un étranger envahisseur, un arbre sans parole, et qui s'impose".

On ne s'étonnera pas, dès lors, de voir le pinus gratifié des inconvénients les plus divers, - dont quelques-uns tout à fait fantaisistes.

"Les feuilles de pinus dessèchent la terre et la rendent stérile : comme sous le bois de fer, il ne pousse rien sous le pinus. Quant à la résine, elle n'est pas seulement un poison pour la terre, mais entraînée par les pluies et les rivières, elle risque de tout empoisonner. Et le jour où l'on voudra supprimer ces arbres mauvais, on s'apercevra que leurs racines ont colonisé le sous-sol d'une manière irrémédiable - comme celles de la sensitive géante et du sang-dragon, autres plantes apportées de l'extérieur".

"Les tribus de la Côte Ouest ont déjà commencé à subir les effets néfastes de l'introduction des pinus : cet arbre a produit des milliers de petites fourmis, qui donnent la gale et détruisent les plantations de café. Attaqué par ces fourmis, on ne peut avoir d'autre défense que de se jeter à l'eau. Mais pour sauver le café, il n'y a rien à faire : à cause des fourmis des pinus, les gens ont été contraints d'abandonner leurs anciennes cultures qui assuraient leurs revenus".

"Qui peut nous assurer que les pinus n'envahiront pas un jour nos champs d'ignames et nos villages ? Ou encore, qu'ils ne mettront pas le feu à nos tribus ? Le vent répandra leurs semences ; et, avec l'épaisse couche de leurs feuilles accumulées au sol, les pinus brûleront comme du pétrole".

En fait, le Mélanésien est réellement inquiet devant le bouleversement écologique auquel il assiste. Il a le sentiment que les Européens agressent la nature avec d'énormes moyens techniques, sans attention et sans respect. L'infrastructure routière mise en place pour le reboisement lui fait craindre des glissements de terrain et la pollution des rivières.

"Les Blancs ont déjà gâché notre pays avec les mines qui ne nous rapportent rien, à nous les Canaques. Ne vont-ils pas faire la même chose avec le pinus ici, où il n'y a pas de minerais ? Déjà, les déblais provenant des pistes tracées sur le chantier remplissent nos ruisseaux, tuent les crevettes et les poissons ; et même des terrains de culture sont couverts de boue stérile... Cela se voit. Mais les Blancs ne veulent pas écouter les Canaques, parce qu'ils pensent que ceux-ci sont bêtes. Pourtant, qui peut connaître mieux qu'eux le pays de leurs ancêtres, leur pays ?".

Et de conclure, en termes plus généraux :

"Nous avons été si souvent trompés... Qui peut prévoir le malheur que nous réserve le pinus ? Il ne faut pas écouter les bons apôtres de passage, que leur parole n'engage à rien. N'a-t-on pas dit que l'escargot était bon à manger, et qu'il rapporterait de l'argent ? Mais où est maintenant celui qui a introduit l'escargot ? C'est nous autres, pauvres Canaques, qui ne pouvons plus cultiver et manger notre igname à cause de l'escargot, nous qui n'avons pas d'argent pour nous débrouiller autrement. Les Blancs pourront toujours faire venir leur nourriture par avion ou par bateau".

Pour finir, on condamne *"le Canaque sans instruction, qui ne connaît pas les risques du pinus, et qui travaille sur le chantier en vue de l'argent, pour boire de la bière"*.

1.3. - Les motifs de la participation autochtone à la reforestation.

1.3.1. - Le besoin d'argent

Les motifs de la participation mélanésienne au programme de reforestation sont multiples, et leur hiérarchie varie plus ou moins selon les groupes de travailleurs ou selon les individus.

Le premier avantage du chantier, unanimement reconnu, c'est d'offrir des emplois rémunérés n'exigeant aucune qualification, dans une région où les autres sources de revenus sont devenues rares.

"Sans même parler de ceux qui ont acheté des marchandises ou des véhicules à crédit, chacun a besoin d'argent aujourd'hui. Or le travail que nous faisons au village ne nous rapporte pas ce qu'il nous faut. C'est le travail sur le chantier qui nous procure l'argent nécessaire pour vivre un peu mieux, pour payer la scolarité, nous habiller, et améliorer nos maisons. Où irions-nous si le chantier était supprimé ?"

Pour leur part, les chefs de famille sont très sensibles à l'avantage que représente pour les leurs, moyennant un minimum d'heures de travail, le versement des allocations familiales. Il arrive même, mais ce cas est exceptionnel, que certains ne viennent travailler sur Tango que pour toucher les allocations.

1.3.2. - L'appropriation des pinus

Au-delà des avantages immédiats, de nombreux Mélanésiens conçoivent la reforestation comme la constitution d'un capital qui leur reviendra un jour, et profitera amplement à leurs enfants.

"Beaucoup de jeunes ne pensent qu'à leur bénéfice individuel et immédiat : c'est comme ça qu'ils calculent. Ceux-là refusent de venir planter des pinus. Mais nous, nous savons que le pinus sera pour nous et pour nos enfants, plus tard. Quand certains d'entre nous menacent de mettre le feu aux pinus, ou de prendre le tamioe pour les couper, c'est pour faire peur à l'Administration. Mais ces paroles sont vaines. Nous n'allons tout de même pas détruire ce que nos mains ont planté pour l'avenir de nos enfants".

Et c'est avec une évidente satisfaction que ces Mélanésiens contemplent les plantations de pinus qu'ils considèrent comme leur oeuvre, fruit d'un travail pénible, voire dangereux, mais qui leur apparaît en même temps comme une réalisation prodigieuse.

"On s'est fatigué à mort pour les pinus ; mais ils sont là maintenant, et ils poussent. C'est nous qui avons planté toute cette immense forêt. Bientôt les pinus se confondront avec les grands arbres du fond des vallées, et il n'y aura plus qu'une seule forêt à perte de vue. On dira alors que c'est nous qui l'avons plantée. Ce sera notre forêt".

Cette appropriation des pinus est à ce point réelle que certains Mélanésiens en viennent à craindre que des colons pourraient être tentés de détruire les plantations.

"Il y a des colons qui ne sont pas contents des pinus: parce que leur bétail doit également reculer devant les plantations, mais surtout parce qu'ils sont jaloux de voir l'Administration nous payer un salaire pour créer une forêt qui nous appartiendra un jour. C'est pour cela que nous craignons les incendies..."

C'est donc à la faveur d'une prise de position d'ordre politique que la reforestation permet aux Mélanésiens de reprendre possession, d'une certaine manière, de leur pays. Elle leur facilite l'initiative, après une longue période de léthargie.

"Le Canaque, c'était comme un caillou tombé au fond de l'eau, perdu jusqu'à "saecula saeculorum." Mais aujourd'hui, le Canaque veut se relever, retrouver sa coutume, et reprendre son pays. Le plateau de Tango est la terre de nos ancêtres. Les arbres que nous plantons ici sont pour nous : on ne nous volera pas toujours la sueur de nos fronts".

1.3.3. - Les attrait du chantier

Certes, les Mélanésiens se plaignent de leurs conditions de vie sur le chantier :

"Nous vivons ici comme des chiens, dans des cabanes en peau de niaouli, exposés au vent sur les crêtes, ou enfoncés dans la boue des bas-fonds. Et nous sommes obligés de travailler comme des forçats, dans la chaleur ou sous la pluie, sur des pentes à pic. Aucun blanc n'accepterait d'endurer ce que nous endurons".

Et pourtant, dans l'ensemble, les Mélanésiens se trouvent plutôt à l'aise sur le chantier, et donnent l'impression de trouver de réelles satisfactions dans les activités qui les occupent et dans le mode de vie qu'ils mènent. On notera d'abord qu'ils sont très sensibles au caractère grandiose du cadre naturel, et que leur prédilection pour les tâches agricoles se satisfait volontiers du travail de plantation forestière. Mais ce qu'ils semblent apprécier le plus, c'est la liberté que leur assure leur séjour à Tango, loin des contraintes de la réserve ; et ce d'autant plus qu'ils comparent ce mode de vie avec les conditions de travail qu'ils ont connues ailleurs.

"A la tribu, on est toujours dérangé par quelqu'un qui demande quelque chose, il y a des menaces et des querelles, et la vie est compliquée. Il ne faut pas oublier que ce sont les Blancs, les colons, qui nous ont obligé à vivre dans les réserves. Auparavant, nos ancêtres avaient leurs maisons partout, ils occupaient tout le pays, et dans chaque clan, il y avait un chef. Il n'y avait pas toutes ces disputes... A Tango, nous sommes tranquilles, loin de la tribu".

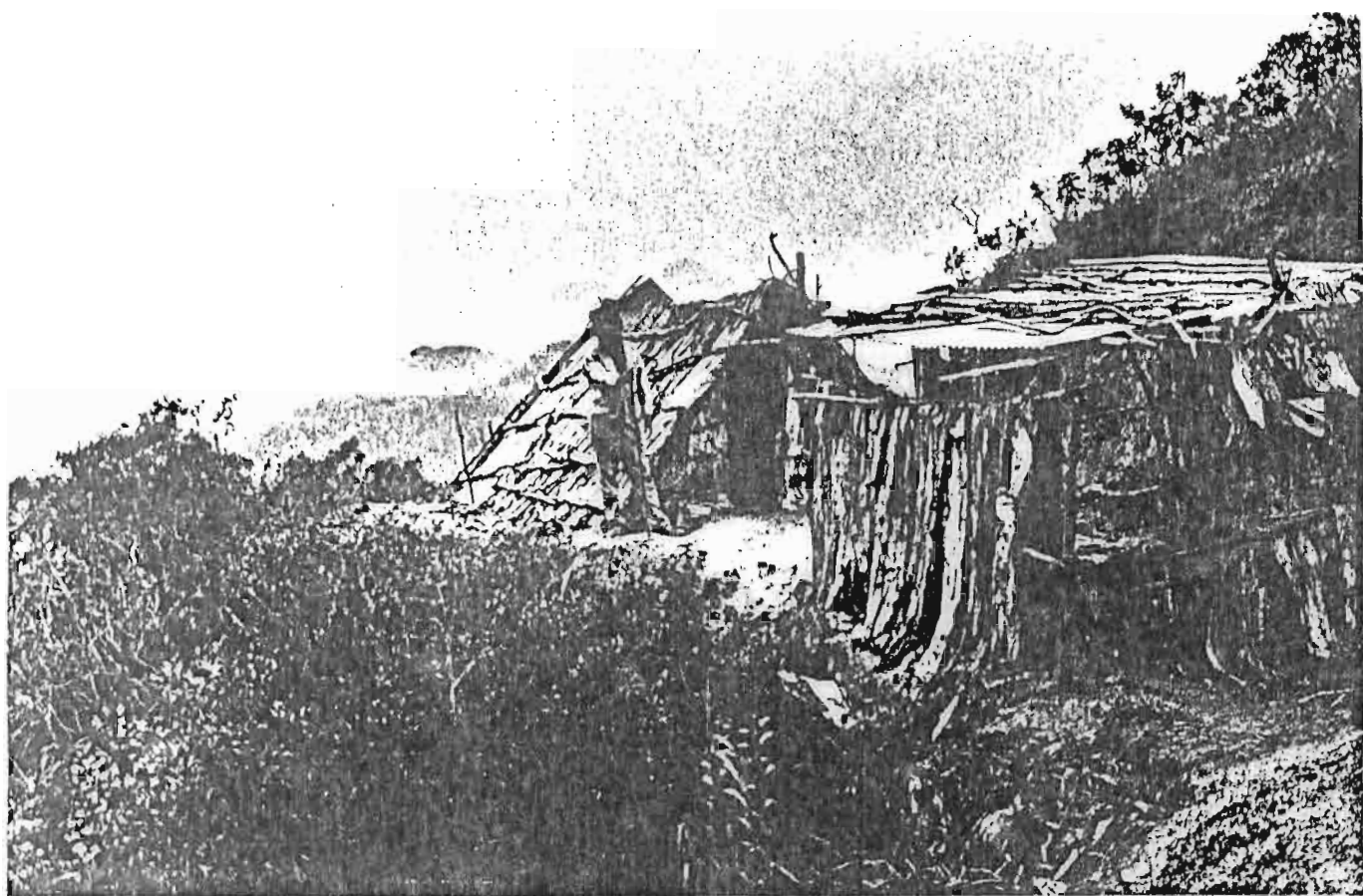
"A Tango, on travaille comme on veut. C'est ce qu'on aime. C'est beaucoup mieux que le travail au Chalandage ou le chargement des minéraliers. Pas de contremaître pour crier, et forcer à la tâche, de trois heures du matin à dix heures du soir... Quant on est fatigué, on peut s'arrêter. De plus, ce travail est comparable aux travaux de culture que nous faisons chez nous - nous utilisons les mêmes outils, le sabre d'abattis pour débrousser et la barre à mine pour planter".

Pour inconfortable qu'il soit et malgré son caractère provisoire, l'habitat du chantier rappelle aux Mélanésiens leur habitat précolonial, et se trouve de ce fait valorisé. Il est significatif en effet que, là où cela s'est avéré possible, ils se sont installés sur d'anciens sites d'habitat, tantôt sur les crêtes et les sommets, loin de l'eau mais dominant l'horizon, tantôt dans les fonds de vallée, allant jusqu'à remettre en culture d'anciens jardins et bouts de taraudières. Ils cherchent ainsi à recréer, loin des tracasseries de la réserve, les conditions de vie dont ils gardent la nostalgie - maîtrise d'un vaste milieu naturel et autarcie familiale. Le relatif bien-être éprouvé dans ce contexte rend supportable la misère et la précarité de l'installation matérielle.

Enfin, les jeunes hommes célibataires sont satisfaits de mener sur le chantier de Tango une expérience de vie à certains égards comparable à l'initiation traditionnelle. Ils y trouvent une franche camaraderie de groupe d'âge, la solidarité nécessaire pour conduire ensemble à bonne fin un travail pénible, ainsi que les plaisirs de la pêche et de la chasse, sans parler des longues veillées autour du feu avec l'accompagnement d'une ou plusieurs guitares.

1.4. - Conditions de travail et revendications

Compte tenu de l'éloignement du chantier, du caractère pénible des travaux, et de leur organisation déficiente, les travailleurs sont unanimes pour juger leur rémunération insuffisante.



Habitat : sur une crête
et dans un fond de vallée

Les méfaits d'une dépression...



"Le salaire qui nous est versé suffit juste pour notre nourriture, l'habillement, et le transport entre le chantier et la tribu ; mais il ne nous reste guère de bénéfice. Cela n'est pas suffisant pour nous maintenir au travail, surtout si on compare notre peine aux tâches des autres employés de l'Administration. Ceux-ci sont mieux payés pour un travail beaucoup moins dur : on ne leur demande pas de rendement, et leur salaire ne diminue pas lorsqu'ils se mettent à l'abri en cas de mauvais temps. Ils vivent auprès de leurs familles, se nourrissent de ce que produisent leurs parents à la tribu, et rentrent chaque soir ; ils ne sont pas obligés d'acheter des provisions chez les commerçants. Et quand leurs chefs de service ne leur donnent pas de travail, ils sont payés quand même".

"Même celui qui gagne le plus, en se crevant à la tâche, ne gagne pas grand chose par rapport à d'autres employés".

"Les jeunes qui ont de l'instruction ne sont pas intéressés par le travail au chantier de Tango : ils ont fait le calcul, et ils ont vu que le salaire couvre à peine les frais de nourriture, de transport, etc..."

Les Mélanésiens estiment que l'absence de travailleurs blancs sur le chantier constitue une preuve évidente du fait qu'on exploite leur travail, et que ce travail se réduit à des tâches peu rémunératrices et peu valorisantes.

"Si le travail était vraiment intéressant, ce n'est pas à nous, les Canaques, que l'Administration aurait fait appel... Ce n'est pas un hasard s'il n'y a pas un seul travailleur blanc sur le chantier".

En fait, la principale réclamation concerne les normes qui président à la rémunération du travail. Divers travaux imposés ne seraient pas pris en compte dans le calcul des salaires, tels le portage des plants (sur des distances parfois longues et sur des pentes souvent fortes), la distribution des plants, le paillage avant leur mise en terre, la préparation des pare-feux et du terrain situé en contrebas des déblais (désherbage et annellation des niaoulis et autres essences), le remplacement des plants morts, et le second débroussaie qui doit être effectué après une période de sécheresse (ayant empêché la plantation aussitôt après le creusement des trous).

"Il est vrai que nous sommes sans instruction, que nous n'avons pas de certificat d'étude : nous ne sommes pas capables de calculer en détail le prix du travail. Mais nous savons par notre sueur qu'il nous faut travailler trop durement pour gagner notre salaire. Nous devons faire beaucoup de travaux pour lesquels nous ne sommes pas payés".

Les fréquents déménagements des campements, qui seraient dûs à la taille trop réduite des parcelles attribuées aux groupements, font l'objet de plaintes répétées. Beaucoup de travailleurs estiment qu'on devrait leur verser une indemnité pour ces déplacements.

"Chaque déménagement nous fait perdre le salaire de plusieurs journées. Il faut d'abord préparer ce déménagement, ensuite attendre le véhicule qui assure le transport des tôles et de nos effets, puis rassembler les matériaux pour la nouvelle construction (bois et peaux de niaouli), et enfin monter celle-ci. Ces journées devraient nous être payées".

Plus généralement, le rendement et les rémunérations sont fortement diminués par des multiples déficiences dans l'organisation du travail, déficiences qui sont bien entendu imputées au Service des Eaux et Forêts...

"Si les temps morts nous étaient payés, notre salaire serait double ! Or non seulement nous ne sommes pas rémunérés lorsque nous sommes obligés d'attendre les Eaux et Forêts, mais nous dépensons en pure perte l'alimentation que nous avons chèrement payée dans le commerce pour les jours de travail. Tantôt il nous faut attendre pour obtenir la délimitation d'une parcelle, tantôt il faut attendre qu'elle soit réceptionnée, tantôt les journées passent dans l'attente des plants, et ainsi de suite. On nous dit que les voitures du Service ne peuvent pas monter sur le chantier quand il pleut ; pourtant nous y sommes, nous avec nos 404 - nous n'avons pas de Land-rovers... Et si le mauvais temps empêche vraiment le travail, qu'on nous paye alors comme est payé l'agent que la pluie empêche de réceptionner nos travaux ou de nous livrer les plants".

Les allées et venues entre le chantier et Koné, ou les réserves, sont également considérées comme des occasions de dépenses et de perte de temps qui devraient être réduites.

"Le taxi nous demande 5.400 francs pour descendre à Koné, et autant pour remonter au chantier. Et l'utilisation d'un véhicule personnel revient également très cher, étant donné l'état des pistes et le prix des pièces de rechange. Or, même ceux qui ne rentrent pas chez eux en fin de semaine sont obligés de descendre de temps en temps à Koné, ne serait-ce que pour assurer le ravitaillement et toucher le salaire. Ne serait-il pas normal que le Service des Eaux et Forêts assure notre transport - au moins lorsqu'on nous convoque pour le salaire ? Et ne pourrait-on pas autoriser un ou deux commerçants à approvisionner le chantier directement ?"

L'organisation du travail par Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E.) fait, le plus souvent, l'objet de vives critiques. Les manoeuvres du chantier apprécient certes la souplesse qu'introduit ce type d'institution dans l'organisation du travail, et bien peu seraient disposés à renoncer à cet avantage. Mais, par ailleurs, ils estiment que cette formule assure de sérieux bénéfices à l'Administration, et réserve aux travailleurs plus d'inconvénients que d'avantages.

"Les G.I.E. ne sont pas bons pour nous ; ils profitent seulement à l'Administration. Avec ce système, nous sommes obligés de payer nous-mêmes nos outils de travail (sabres et barres à mine), de nous loger nous-mêmes sur le chantier, d'assurer nous-mêmes notre transport et le transport de nos effets de Koné jusqu'au chantier ; or tout cela devrait être pris en charge par l'employeur. Lorsque nous demandons une amélioration de nos conditions de travail aux Eaux et Forêts, ce Service nous répond qu'il ne dépend que de nous de nous l'accorder, sur le compte des bénéfices de notre groupement. En réalité, il serait bien préférable pour nous d'avoir le statut de manoeuvres journaliers".

"Avec les G.I.E., l'Administration va jusqu'à nous obliger d'acheter à nos frais les outils de travail - les sabres, les haches, les couteaux, et les barres à mine. Un tel système n'existe nulle part ailleurs, et ne devrait pas être accepté ici !".

Nombreux sont les travailleurs qui estiment que les Eaux et Forêts devraient installer une antenne permanente du Service sur le chantier, avec un ingénieur ou un agent à demeure, en liaison avec le Centre, et chargé de coordonner les diverses opérations de la reforestation.

"Nous sommes là-haut plus de cent travailleurs, sans encadrement compétent et responsable, et sans liaison directe avec le Service des Eaux et Forêts de Koné. Pour faire connaître nos besoins en ce qui concerne le travail, nous sommes obligés d'attendre le passage d'un agent. Et en cas d'accident, nous sommes dans l'impossibilité de demander des secours. Il faudrait que les Eaux et Forêts installent un agent sur le chantier. Nous ne pouvons pas comprendre que personne ne veuille accepter ce poste, à cause de l'éloignement et du climat de la chaîne, alors que nous sommes si nombreux sur place".

Par ailleurs, les travailleurs demandent également qu'un minimum de dispositions soient prises pour leur protection en cas de cyclone. Un hangar central pourrait leur servir de refuge ; et certains pensent qu'en temps ordinaire, il devrait être possible d'y organiser quelques activités culturelles (télévision), ainsi qu'un office religieux le dimanche.

1.5. - Les relations avec le Services des Eaux et Forêts

Le Service des Eaux et Forêts est considéré comme l'employeur, détenteur de l'argent et de l'autorité. C'est lui qui définit les normes de production et les taux de rémunération, qui fournit les parcelles et les réceptionne, qui impose sa cadence au chantier (que ce soit pour l'accélérer ou pour la ralentir), et c'est de lui que dépend, aux yeux des manoeuvres, le maintien du chantier. De ce point de vue, les Eaux et Forêts sont identifiés à l'Administration, à une structure de pouvoir lointaine, anonyme et incompréhensible, qui use occasionnellement de la menace et de la contrainte pour maintenir des rapports de dépendance, voire d'exploitation.

"Nous, on n'est rien devant l'Administration. C'est elle qui décide de tout, en ce qui concerne le chantier ; sans nous consulter. Et il nous faut bien être d'accord puisque nous sommes obligés de travailler là-haut pour gagner l'argent dont nous avons besoin . Mais ce qui est surtout grave, c'est que nous ne comprenons pas ce que veut l'Administration. Même ceux qui ont un peu d'instruction ne comprennent pas les perpétuels changements. A une certaine époque, il fallait beaucoup de monde sur le chantier et n'importe qui pouvait être embauché ; aujourd'hui, nous n'avons pas le droit de remplacer dans les G.I.E. ceux qui s'en vont . Hier, il fallait se hâter pour terminer les parcelles; maintenant, on nous dit de remplacer la quantité par la qualité - ce qui freine le rendement et diminue notre salaire . Avant, le paillage devait se faire après la plantation, et quelques centimètres suffisaient pour l'entaillage des niaoulis; désormais, il nous faut disposer de la paille sur les trous avant de planter, et l'entaille des niaoulis doit mesurer une dizaine de centimètres... On nous a encouragé à acheter des véhicules à crédit, et voilà qu'on parle de fermer le chantier ".

"Lorsque les travaux du chantier ont été interrompus à la veille des élections, à plusieurs reprises déjà, nous avons bien compris le but recherché : on voulait nous faire réfléchir sur l'origine de nos salaires, pour nous faire bien voter... Mais nous ne comprenons pas que par ailleurs l'avenir du chantier ne soit pas assuré, alors qu'il s'agit d'un vaste projet et de nos moyens d'existence. Cela ne nous encourage pas de voir une Administration toujours hésitante".

Avec les agents locaux du Service des Eaux et Forêts, les relations revêtent une certaine ambiguïté propice à la bonne marche du chantier. Tout en étant perçus comme les représentants de l'Administration, défenseurs des intérêts de l'employeur, ces agents bénéficient auprès de la plupart des travailleurs de Tango d'une réelle confiance.

"Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les ingénieurs et les agents des Eaux et Forêts, quand ils nous donnent nos parcelles ou réceptionnent nos travaux... Mais nous avons du respect et de l'estime pour eux. Car ils aiment le travail des pinus, et nous savons qu'ils nous

... défendent toujours, qu'ils s'efforcent d'obtenir le maintien du chantier qui nous permet de vivre. Quand nous avons un problème, nous leur en parlons ; et ils essayent de nous rendre service."

"Avec eux, c'est un peu comme dans la coutume : c'est la parole qui compte. S'il n'y avait pas cela, nous aurions déjà souvent abandonné le travail, en répondant à la colère par la colère, et au désaccord par la rupture. Mais à cause de la parole donnée, parce que nous avons dit que nous nous chargeons du travail, et parce que de leur côté ils cherchent à nous arranger, nous continuerons toujours. En fait, ils nous aident bien, même s'ils nous payent mal (ce qui ne dépend peut-être pas d'eux)".

La personnalisation des rapports entre les travailleurs du chantier et les agents des Eaux et Forêts est la plus nette chez les travailleurs les plus anciens. Pour certains gérants de G.I.E., qui ont engagé dans cette opération forestière une part d'autant plus importante de leur prestige personnel qu'ils ont été vivement critiqués de collaborer avec l'Administration, on pourrait presque parler de connivence : ils se sentent responsables, avec les agents de l'Administration, de l'avenir du chantier.

"Il est normal que les agents des Eaux et Forêts nous exhortent à la prudence et au calme lorsque nous voulons manifester contre l'incertitude constante qui pèse sur le chantier, et contre les menaces de fermeture. Mais nous savons bien qu'ils espèrent nous voir réussir dans notre action - lorsque nous allons protester à la Subdivision, par exemple".

1.6. - L'attitude envers les travailleurs wallisiens

Bien que les travailleurs mélanésiens et wallisiens se côtoient journalièrement sur le chantier, les querelles entre eux sont rares ; on pourrait en conclure que, dans l'ensemble, les relations sont plutôt bonnes. Pourtant, le jugement que les Mélanésiens portent sur les Wallisiens n'est pas favorable. Ces derniers sont perçus comme des concurrents, redoutables dans la mesure où leur désir de gain l'emporte sur toute autre considération.

"Avec les Wallisiens, ça va... Mais leur coutume est différente de la nôtre. Ce qu'on leur reproche, c'est d'être voleurs - ils nous ont volé des boîtes de viande, des couvertures, et toutes sortes de choses. Pour le travail, ils sont très forts. Mais ils ne connaissent que cela ; il n'est pas normal de travailler comme ils font. Quand il y a clair de lune, on les voit à l'ouvrage ; par nuit noire, il y en a qui travaillent à la lampe ; et le dimanche, ils travaillent encore comme en semaine, sans se déranger pour un culte. Pour nous, les Canaques, le travail n'est pas tout : même pour gagner de l'argent, nous n'accepterons pas de nous abrutir, en oubliant les parents, la tribu, et l'Eglise".

L'acharnement au travail dont font preuve les Wallisiens apparaît aux Mélanésiens comme une forme de brutalité, comme un manque de mesure et de respect devant les choses et les gens. Il s'agit là d'une attitude qui est à l'opposé de leurs propres modèles de comportement. La conduite des Wallisiens ne saurait donc en aucun cas leur être présentée comme un exemple à suivre.

"Les Wallisiens dévorent la moitié de leur paye pour se donner la force de travailler sans relâche : ils croient que les poulets et les boîtes de viande leur assurent plus de vigueur que les sardines dont nous avons l'habitude de nous contenter. Il est vrai qu'ils ne comptent que sur leur force. Et même entre eux, ils se font la concurrence dans ce domaine. Chacun garde pour lui et mange à part les boîtes qu'il a achetées, alors que nous avons l'habitude de tout partager dans nos équipes. Leurs façons de faire ne peuvent pas nous intéresser : nous savons que les nôtres sont meilleures. Voici encore un exemple : lorsqu'un Mélanésien profite du véhicule d'un camarade pour descendre du chantier à Koné, il participe aux frais du transport en payant quelques litres d'essence ; mais si c'est un Wallisien, il ne pense même pas à remercier. Avec nous, ils se montrent arrogants ; mais ils ne comprennent pas que nous n'en pensons pas moins, et que nous évitons autant que possible d'avoir des rapports avec eux".

L'acharnement des Wallisiens au travail présente pour les Mélanésiens un autre inconvénient, qui les touche directement : la productivité des Wallisiens met en évidence le niveau plus bas de leur productivité à eux, et les place de ce fait dans une position de faiblesse pour revendiquer une révision en hausse des barèmes de rémunération. Et cette observation débouche sur une remarque d'ordre plus général.

"Lorsque nous réclamons pour être mieux payés, on nous répond que nous n'avons qu'à travailler comme les Wallisiens, qui touchent des salaires élevés. Pourtant, on ne devrait pas comparer leur situation à la nôtre."

"Cela nous amène à nous poser une autre question : pourquoi donne-t-on du travail aux Wallisiens ici, dans notre région et sur nos terres ancestrales, alors que beaucoup de Mélanésiens de nos tribus voudraient être employés sur le chantier et se voient refuser un emploi ?".

Enfin, les Mélanésiens reprochent aux Wallisiens d'avoir accepté l'intervention d'un parti politique, à la veille des dernières élections territoriales, dans ce qu'ils considèrent comme les affaires intérieures du chantier.

"Quand il y a un problème avec les Eaux et Forêts, nous estimons qu'il vaut mieux trouver un arrangement sur place ; parce qu'il faut maintenir la confiance. Mais les Wallisiens n'ont pas cette coutume. Ils cherchent seulement leur intérêt. C'est pour cela qu'ils ont marché avec le parti politique... pour créer des histoires, en faisant intervenir l'Inspection du Travail. Nous n'aimons pas que ce parti vienne nous brouiller avec ceux qui nous donnent l'argent et nous protègent".

Malgré quelques initiatives prises par des Mélanésiens en vue d'un rapprochement avec les Wallisiens, à l'occasion de fêtes religieuses catholiques, il existe sur le chantier de profondes tensions entre les deux ethnies. Mais pour éviter qu'elles ne débouchent sur des conflits, les Mélanésiens sont attentifs à sauvegarder les apparences de l'entente.

1.7. - Observations générales à propos de l'usage des
revenus provenant du chantier

1.7.1. - L'alcoolisme

Pour commencer, les travailleurs tiennent à faire une mise au point à propos de l'alcoolisme qui leur est souvent reproché avec véhémence et qui, pour être spectaculaire dans ses manifestations publiques, ne semble pas aussi répandu et fréquent qu'on l'affirme parfois. En fait, il faut distinguer plusieurs situations.

"Il y a des gens qui croient et qui disent que tout notre salaire est transformé en alcool, et qu'il vaudrait mieux par conséquent nous laisser sans travail pour nous empêcher de boire. Mais ces propos sont faux et injustifiés. D'abord, il faut savoir qu'on ne voit, ivres dans les rues de Koné, que ceux qui se saïlent; mais, quelques-uns parmi nous ne boivent pas du tout, et beaucoup se contentent de boire raisonnablement. Ensuite, il faut admettre que n'ayant pas bu depuis trois semaines ou un mois, parce que l'alcool est interdit sur le chantier, celui qui descend de Tango s'énivre rapidement, sans avoir besoin de dépenser pour cela tout son salaire. Enfin, même pour ceux qui boivent, la beuverie n'excède que rarement un ou deux jours. Et d'ailleurs, peut-on vraiment reprocher aux travailleurs de Tango de se laisser un peu aller lorsqu'ils reviennent de là-haut, après les dures semaines de travail et de privations ? Les Européens boivent aussi, mais ils peuvent boire chez eux..."

Certains travailleurs estiment que la consommation de boissons alcoolisées pourrait être diminuée si, au lieu d'être obligés de se rendre tous ensemble à Koné le jour de la paye et de se trouver ainsi entraînés à boire, ils étaient payés par virement sur un compte, et laissés libres d'en retirer l'argent à leur gré en fonction de leurs besoins. A leurs yeux, cette solution présenterait en outre l'avantage de faciliter le problème du transport, et de rendre moins onéreux le voyage à Koné.

Si les propos cités plus haut, qui tendent à banaliser la tendance à la boisson des travailleurs de Tango, rendent assez bien compte de la plupart des cas d'ivrognerie que l'on observe à Koné le jour de paye, il faut tout de même signaler les situations exceptionnelles et dramatiques qui peuvent se présenter, en particulier dans quelques hameaux isolés.

"Si nous buvons depuis huit jours, ce n'est pas seulement parce que nous sommes jeunes et que nous aimons "trop la fête". C'est parce que nous ne pouvons rien faire d'autre avec l'argent... Nous avons nos poches bien garnies, en revenant à la tribu ; cela nous a obligés à chercher aussitôt un médicament pour ne pas mourir à cause des jalousies. Mais la peur est toujours là. Tant que nous avons de l'argent, nous avons peur de mourir. Mieux vaut donc boire avec les camarades, jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien. Alors, il n'y a plus à se faire de souci".

1.7.2. - Les communautés locales face à l'argent

Contrairement à ce qui se passe dans l'économie du marché, il arrive souvent que l'argent ne soit pas perçu comme une valeur objective, comme un signe d'échange ayant un cours indépendant. Il reste marqué par son origine ; et celle-ci peut commander son usage, jusqu'à le priver de toute utilité sociale dans certains cas (exceptionnels, il est vrai).

"On ne peut pas faire ce que l'on veut avec l'argent gagné sur le chantier : car c'est de l'argent qui vient de l'extérieur, et qui risque de déranger les parents ou le village. Ce n'est pas comme l'argent que l'on peut se procurer en ramassant le café dans la tribu ; ni même comme celui que l'on peut acquérir en réparant les barrières chez un colon voisin. Avec l'argent des pinus, il faut faire très attention, parce qu'il suscite l'envie".

Les précautions les plus communément mises en oeuvre pour désamorcer les risques inhérents à la détention d'un pouvoir monétaire consistent à redistribuer une partie de l'argent gagné, notamment par le biais des obligations coutumières, et à cacher le reste. Mais l'anxiété engendrée par la possession de l'argent peut subsister.

"Ce hibou blanc qui hantait les alentours de mon campement à Tango, ce n'était pas un hibou ordinaire. J'ai souvent essayé de le tuer ; mais mon fusil a fait long feu chaque fois. Et maintenant que je suis rentré à la tribu, le même hibou est encore là... J'ai pris des médicaments pour me protéger. Mais quelqu'un veut me faire mourir, parce que je suis un peu au-dessus des autres!"

"Je travaille à Tango depuis quatre ans. Et j'ai réussi à économiser pas mal d'argent ; mais je ne sais quoi en faire. Je voudrais construire une maison en tôle, mais tous ceux qui ont osé faire cela dans cette tribu sont morts. J'ai donc déposé l'argent à la banque. Cependant, j'ai aussi acheté des tôles, que j'ai laissées empilées à côté de ma vieille case. Ainsi, tout le monde s'habitue à l'idée qu'un jour je vais construire. Et j'éviterai de mettre ma maison en évidence".

A l'opposé du cas qui vient d'être présenté, qui se situe dans un village reculé de la chaîne, on peut citer l'exemple d'un village qui tente de maîtriser collectivement, sous la conduite d'un vieux notable (président du Conseil des Anciens), le pouvoir de l'argent provenant du plateau de Tango.

"Pour arranger nos maisons, acheter des voitures et des motoculteurs, il nous faut de l'argent. Mais il faut que tout le village progresse ensemble. C'est pour cette raison que moi qui suis vieux, je continue à travailler sur le plateau. J'entraîne les jeunes. Et l'argent que nous gagnons est pour la tribu, et on voit qu'il rentre dans la tribu. Ce n'est pas comme l'argent touché au Chalandage, que beaucoup dépensaient à Nouméa ils craignaient de s'en servir pour eux-mêmes et ne voulaient pas le partager".

En fait, la plupart des travailleurs de Tango font état de l'existence, dans leurs villages, de mécanismes de contrôle qui les mettent à l'abri des risques mentionnés plus haut, tout en leur permettant un usage de plus en plus libre d'une partie importante de leurs revenus.

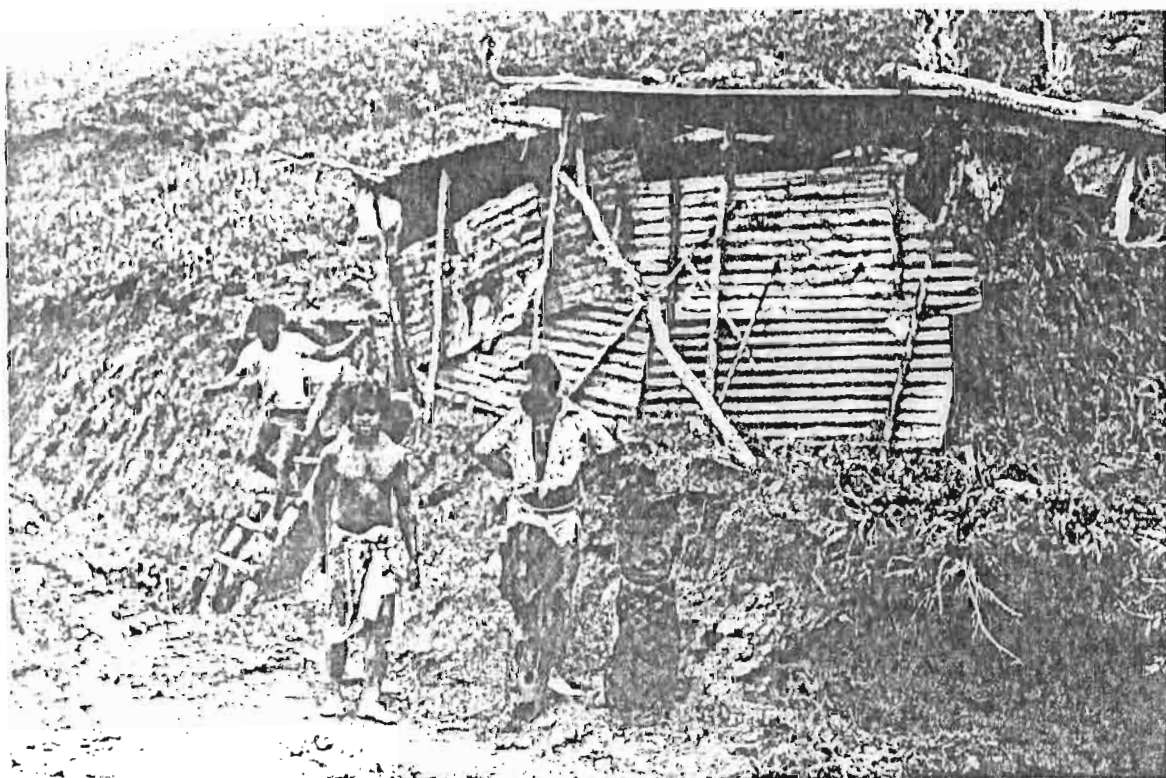
1.8. - Pinus et subsistance

Si la comparaison entre le travail à la Société du Chalandage et le travail sur le plateau de Tango se conclut pour tous les travailleurs en faveur du second, cela ne doit pas cacher que ces deux activités tiennent, à première vue, la même place dans le système économique local : une place marginale par rapport à l'économie de subsistance.

"Le pinus nous apporte l'argent ; c'est bien. Grâce au pinus, nous ne sommes plus obligés d'aller loin pour chercher l'argent. Et nous préférons planter des arbres plutôt que de trimer au Chalandage. Mais l'argent ne peut pas remplacer l'igname et le taro. Et nous autres, les Canaques, nous n'allons pas abandonner notre champ d'igname pour aller planter des pinus. D'abord, il faut s'occuper des travaux dans la tribu : des champs, des travaux exigés par la coutume, du bétail... Ensuite seulement, lorsque ces travaux sont achevés ou pris en charge par des parents, on pense à monter à Tango".

"Ce sont nos cultures qui nous donnent la nourriture, à nous et à notre famille . L'argent, c'est à côté... Le pinus ne peut pas nous nourrir".

Equipe de travail familiale
et migrants de travail célibataires



2. - APPROCHE QUANTITATIVE

Les données relatives à la situation actuelle du chantier sont rapportées, autant que possible, aux données concernant le chantier dans les années passées. Seule l'analyse de l'évolution du chantier permet en effet de préciser les changements sociaux et économiques induits par ce programme d'intervention.

2.1. - Evolution et situation actuelle des effectifs du chantier de Tango

En 1979, les Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E.) sont au nombre de six. Ils rassemblent, inégalement répartis, un total de 121 manoeuvres. Près des trois quarts de ceux-ci sont mélanésiens, un bon quart est wallisien ou futunien (respectivement 73 et 27%). Parmi les Mélanésiens, 60% viennent des villages proches du chantier - de Netchaot (G.I.E. de Tango et G.I.E. de Poindouti), et de Bopope ; 25% habitent la région de Bondé (surtout de Ouénia, Ouéholle et Ouémou). Les trois quarts des Wallisiens viennent de Nouméa et de Païta (respectivement 42 et 33%), 15% résident à Népoui, et le reste vient de la Côte Est.

FIG. 4 ORIGINE DES TRAVAILLEURS DU CHANTIER DE TANGO
PAR GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (G.I.E.) EN 1979

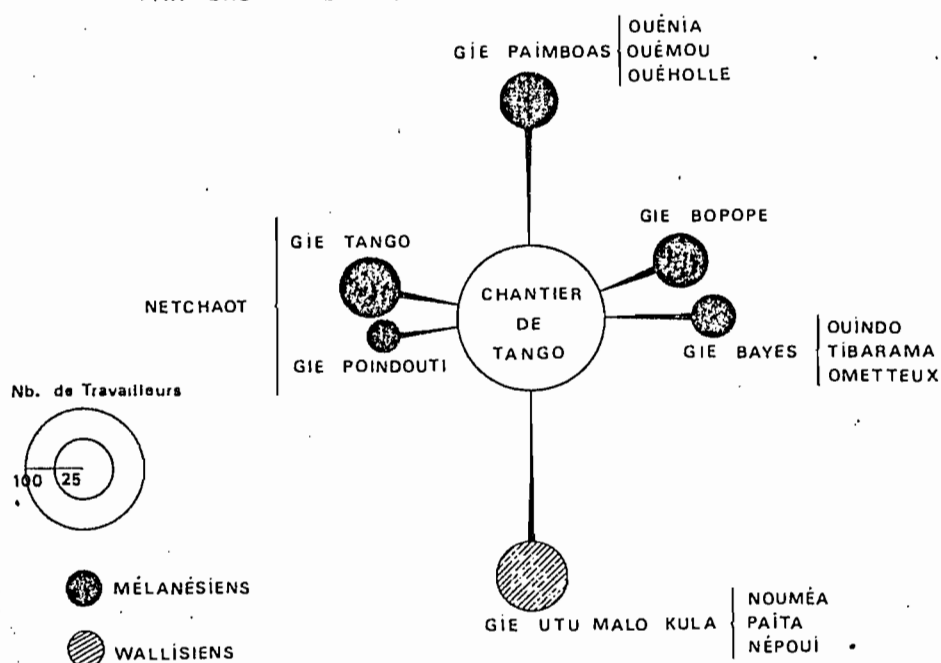


Tableau 1 - Effectifs des travailleurs du chantier de Tango par Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E.), en 1979.

G.I.E.	Effectifs	Pourcentages
Tango	25	21
Poindouti	7	6
Bopope	21	17
Bayes	13	11
Paimboas	22	18
Utu Malo kula *	33	27
Totaux	121	100

* G.I.E. regroupant les travailleurs wallisiens et futuniens.

Si l'on met à part les Wallisiens, dont les deux tiers environ ont été embauchés en 1978, on compte 76% de travailleurs ayant une ancienneté sur le chantier égale ou supérieure à deux ans, et 55% ayant une ancienneté égale ou supérieure à trois ans.

Talbeau 2 - Ancienneté des travailleurs sur le chantier, selon l'ethnie. Pourcentage selon l'année d'embauche.

	1975	1976	1977	1978	1979	Totaux
Mélanésiens	24	31	21	23	1	100
Wallisiens		15	18	64	3	100

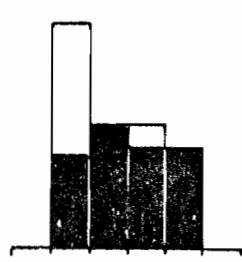
La mobilité des travailleurs ne peut pas être mesurée avec précision. Les documents disponibles au Service des Eaux et Forêts ne concernent en effet que les travailleurs officiellement recensés à l'embauchage et au débauchage ; or, le chantier a attiré, jusqu'en 1979, un contingent non négligeable de travailleurs plus ou moins clandestins - parents et amis des travailleurs déclarés, voire leurs remplaçants temporaires.

FIG. 5 ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE SELON LES G.I.E.

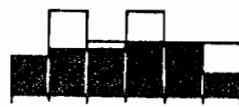
DE 1975 A 1980

Nb. de
Travailleurs

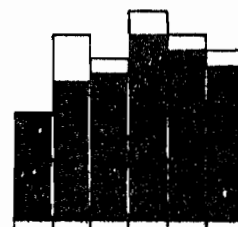
30
20
10
0



BAYES

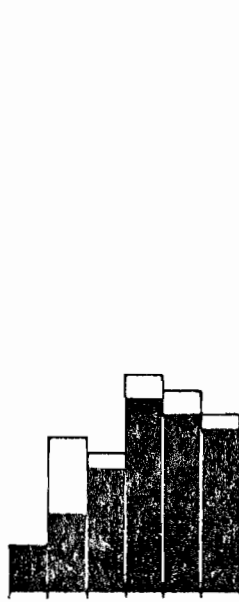


POINDOUTI

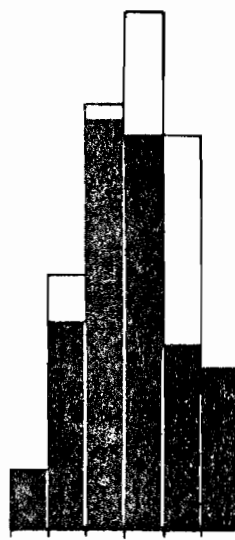


BOPOPE

70
60
50
40
30
20
10
0



TANGO



PAIMBOAS



UTU MALO KULA



MAIN-D'ŒUVRE STABLE



MAIN-D'ŒUVRE DÉBAUCHÉE
EN COUR D'ANNÉE

1975 1980

Par rapport à l'ensemble des travailleurs embauchés dans chaque G.I.E., la proportion des travailleurs débauchés se présente comme suit : 44% pour le G.I.E. de Tango, 67% pour Poindouti, 42% pour Bopope, 61% pour Bayes, 71% pour Paimboas, et 55% pour Utu Malo Kula. C'est donc seulement dans les G.I.E. de Tango et de Bopope, que la majorité des travailleurs embauchés sont restés sur le chantier. Mais pour plus de précision, il faut analyser l'évolution des embauchages et des débauchages année par année, entre 1975 et 1979.

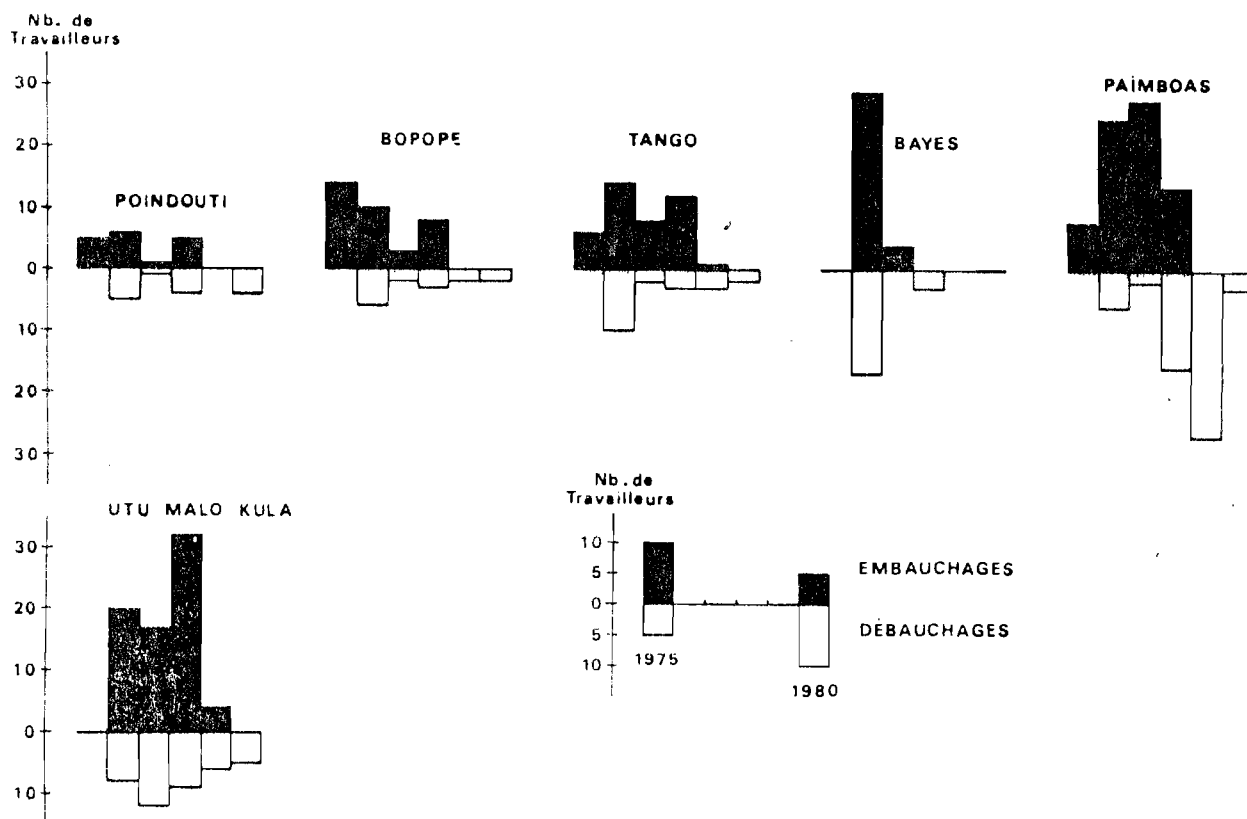
Tableau 3 - Evolution des embauchages de 1975 à 1979, selon les G.I.E.

	1975	1976	1977	1978	1979	Date non précisée	Totaux
Tango	6	14	8	12	1	4	45
Poindouti	5	6	1	5		4	21
Bopope	14	10	3	8		1	36
Bayes		29	4				33
Paimboas	8	25	28	14		1	76
Utu Malo Kula		20	17	32	4		73
Totaux	33	104	61	71	5	10	284

Tableau 4 - Evolution des débauchages de 1976 à 1979, selon les G.I.E.

	1976	1977	1978	1979	1980	Totaux
Tango	10	2	3	3	2	20
Poindouti	5	1	4		4	14
Bopope	6	2	3	2	2	15
Bayes	17		3			20
Paimboas	6	2	16	27	3	54
Utu Malo Kula	8	12	9	6	5	40
Totaux	52	19	38	38	16	163

FIG.6
EMBAUCHAGE ET DÉBAUCHAGE SUR LE CHANTIER DE TANGO
DE 1975 A 1980



Il apparaît que dans tous les G.I.E., hormis celui de Paimboas, les débauchages ont surtout été nombreux au début de l'opération de reforestation, et qu'ils ont eu tendance à diminuer parallèlement à la baisse de l'embauche. Dans le G.I.E. de Paimboas, on observe une évolution inverse : peu nombreux durant la phase de progrès de l'embauche, les débauchages se sont multipliés alors que l'embauche s'est restreinte. Ces mouvements de la main-d'oeuvre illustrent notamment les tâtonnements et les ajustements qui sont intervenus pour trouver une articulation satisfaisante entre les contraintes de l'économie vivrière, le travail de reforestation, et les autres offres d'emploi hors du secteur traditionnel. Après avoir beaucoup espéré de l'opération de Tango, un grand nombre de travailleurs ont rapidement estimé que leur participation à la reforestation n'était pas rentable pour eux ; ceux du G.I.E. de Paimboas ont été de plus en plus sensibles au handicap que représentait pour eux l'éloignement du chantier par rapport à leurs villages. Par ailleurs, les principales raisons de départ du chantier sont les suivantes : le travailleur a trouvé un emploi moins pénible et mieux rémunéré, il s'est marié et ne veut plus travailler loin de chez lui, il a gagné la somme qu'il lui fallait pour un usage déterminé et n'a pas d'autres besoins pressants.

2.2. - Sexe et âge des travailleurs

Les femmes sont peu nombreuses sur le chantier : on en compte six seulement, appartenant à des villages proches de Tango - trois viennent de Netchaot (G.I.E. de Tango), et les trois autres de Bopope. Quatre d'entre elles sont âgées de 30 à 39 ans, la cinquième appartient à la tranche d'âge de 40 et 44 ans, tandis que la dernière est âgée de plus de 50 ans. Toutes sont mariées, ou vivent en concubinage ; mais l'une d'elles vit séparée de son mari, avec ses enfants à sa charge.

Tableau 5 - Age des travailleurs masculins, par tranches d'âge quinquennales et par ethnie (100 personnes par ethnie).

	Mélanésiens	Wallisiens	Totaux
15-19	4		3
20-24	16	6	13
25-29	19	37	24
30-34	13	36	20
35-39	17	12	16
40-44	17	6	14
45-49	9	3	7
50 et plus	5		3
Totaux	100	100	100

Près des deux tiers des travailleurs sont âgés de moins de 35 ans. Toutefois, on observe une différence notable selon les ethnies : tandis que les hommes de moins de 35 ans représentent les quatre cinquièmes chez les Wallisiens, ils sont à peine plus de la moitié chez les Mélanésiens. Et on trouve, en proportion non négligeable, des hommes relativement âgés parmi les travailleurs mélanésiens - près de 15% de 45 ans et plus.

Chez les Mélanésiens, la répartition des travailleurs selon l'âge varie également selon les G.I.E. Ceux-ci comprennent une proportion d'autant plus élevée d'hommes âgés, qu'ils se rattachent à des villages plus proches du chantier. Ainsi, sur dix travailleurs, on compte sept de plus de 35 ans dans le G.I.E. de Tango, autant dans celui de Poindouti, et cinq dans celui de Bopope, comme dans celui de Bayes ; mais cette proportion n'est que de un sur dix dans le G.I.E. de Paimboas. Plus des deux tiers des travailleurs ont moins de 30 ans dans ce dernier G.I.E.

La migration de travail des jeunes vers le plateau de Tango exprime à la fois, et de manière contradictoire, le contrôle qu'exerce sur eux le milieu traditionnel qui les envoie et le désir qu'ils ont d'échapper à ce milieu.

2.3. - Situation matrimoniale des travailleurs

Un peu moins de la moitié de l'ensemble des hommes travaillant sur le chantier sont mariés, vivent en concubinage, ou sont veufs avec des enfants à charge ; les célibataires sont 52%. Cette répartition selon le statut matrimonial est identique pour les Mélanésiens et les Wallisiens. Cependant, elle est très variable selon les G.I.E. pour l'ethnie mélanésienne. Les personnes mariées l'emportent sur les célibataires dans tous les G.I.E. se rattachant à des villages proches du chantier - ils sont jusqu'à 67% dans le G.I.E. de Bopope. Et inversement, les célibataires sont plus nombreux que les personnes mariées quand ils sont originaires de villages éloignés - ils sont 82% dans le G.I.E. de Paimboas.

Tableau 6 - Situation matrimoniale des travailleurs, selon les G.I.E.
(100 personnes par G.I.E.).

	Célibataires	Mariés
Tango	45	55
Poindouti	43	57
Bopope	33	67
Bayes	46	54
Paimboas	82	18
Utu Malo Kula	52	48
Totaux	52	48

2.4. - Composition des Groupements d'Intérêt Economique et des équipes

Les différents G.I.E. regroupent les travailleurs en fonction de leur origine géographique. Le village de Netchaot compte deux G.I.E., celui de Tango et celui de Poindouti, qui correspondent à des clivages sociaux d'ordre coutumier, religieux et politique. Les membres du G.I.E. de Tango se rassemblent autour du clan Paado, et sont protestants, tandis que ceux du G.I.E. de Poindouti soutiennent le clan Goromido, et sont catholiques ; les deux groupes sont opposés par une querelle au sujet de la détention du pouvoir coutumier. Le G.I.E. de Bopope regroupe les travailleurs de cette localité, comme son nom l'indique. Les membres du G.I.E. de Bayes viennent principalement de ce village, de Ouindo, Ometteux et Tibarama. Le G.I.E. des Paimboas est formé de travailleurs originaires de Ouénia, Ouéholle et Ouémou. Quant aux Wallisiens du G.I.E. de Utu Malo Kula, ils sont de Nouméa, Païta et Népoui. En fait, ces divers groupements se perçoivent comme étant des entités sociales distinctes, manifestant un comportement original en fonction d'intérêts et de stratégies propres ; mais ils ne forment pas, face à l'Administration, des unités opérationnelles cohérentes et efficaces.

A l'intérieur des G.I.E., les travailleurs se partagent en équipes, qui se forment le plus souvent sur la base des liens de parenté. Ce sont ces équipes qui, sur le chantier, constituent les véritables unités de travail, c'est à ce niveau que les parcelles sont attribuées par les Eaux et Forêts, et traitées en coopération par les travailleurs du chantier.

Tableau 7 - Subdivision des G.I.E. en équipes de base

	Nombre de travailleurs	Nombre d'équipes
Tango	25	8
Poindouti	7	1
Bopope	21	6
Bayes	13	2
Paimboas	22	8
Utu Malo Kula	33	7
Totaux	121	32

Les équipes les plus réduites, n'atteignant même pas trois personnes en moyenne, sont celles de Paimboas ; les plus grandes sont constituées par les Wallisiens, avec une moyenne proche de cinq personnes par équipe. Les équipes des autres G.I.E. comptent en moyenne de trois à quatre travailleurs. Cet éclatement des G.I.E. résulte de facteurs pratiques : unités de production et de consommation, soucieuses de garder leur autonomie et de garantir leur mobilité, les équipes ne peuvent rassembler qu'un petit nombre de personnes étroitement liées entre elles, et acceptant de se soumettre à des contraintes communes sous l'autorité de l'une d'elles.

L'une des plus efficaces parmi les équipes mélanésiennes, ayant obtenu un revenu annuel de près de 300.000 CFP^{pour} / chacun de ses membres, appartient au G.I.E. de Tango : elle est composée du chef d'équipe, de son épouse, de leur fils, et de la femme de celui-ci (non encore embauchée officiellement). Homogène et soudée sous l'autorité du chef de famille, cette équipe est capable d'un meilleur rendement que telle autre, dont les membres ^{sont} regroupés à la faveur des circonstances, ^{et} dosent leurs efforts à la mesure de ceux des travailleurs les moins motivés.

Parmi les rapports de parenté qui unissent les membres des équipes, on observe assez fréquemment des liens établis à la faveur des mariages, regroupant des personnes venant de localités différentes. Ici, un homme est rejoint par le frère de sa femme ; là, c'est un neveu qui rejoint son oncle utérin. Une analyse plus poussée de la composition des équipes montre que le travail sur le chantier de Tango ne relève pas seulement de motivations individuelles. Divers groupes sociaux gèrent en tant que tels leur participation à ce travail, en veillant à ce que certains de leurs membres y conservent leur emploi, et en contrôlant partiellement l'utilisation des revenus.

2.5. - Montant et répartition des salaires

Dans les livres de comptabilité auxquels nous avons eu accès, les masses salariales sont confondues pour les années 1975, 1976 et 1977 ; seules les années 1978 et 1979 sont individualisées. D'autre part, ce n'est qu'à partir des données relatives à 1979 qu'il est possible de pousser l'analyse jusqu'au niveau des rémunérations individuelles ; auparavant, certaines personnes figurant sur les listes de comptabilité n'étaient que des prête-noms, ou du moins leur nom était-il utilisé pour désigner plusieurs travailleurs, regroupés pour plus de commodité.

FIG.7 ÉVOLUTION DES SALAIRES ENTRE 1975 ET 1979

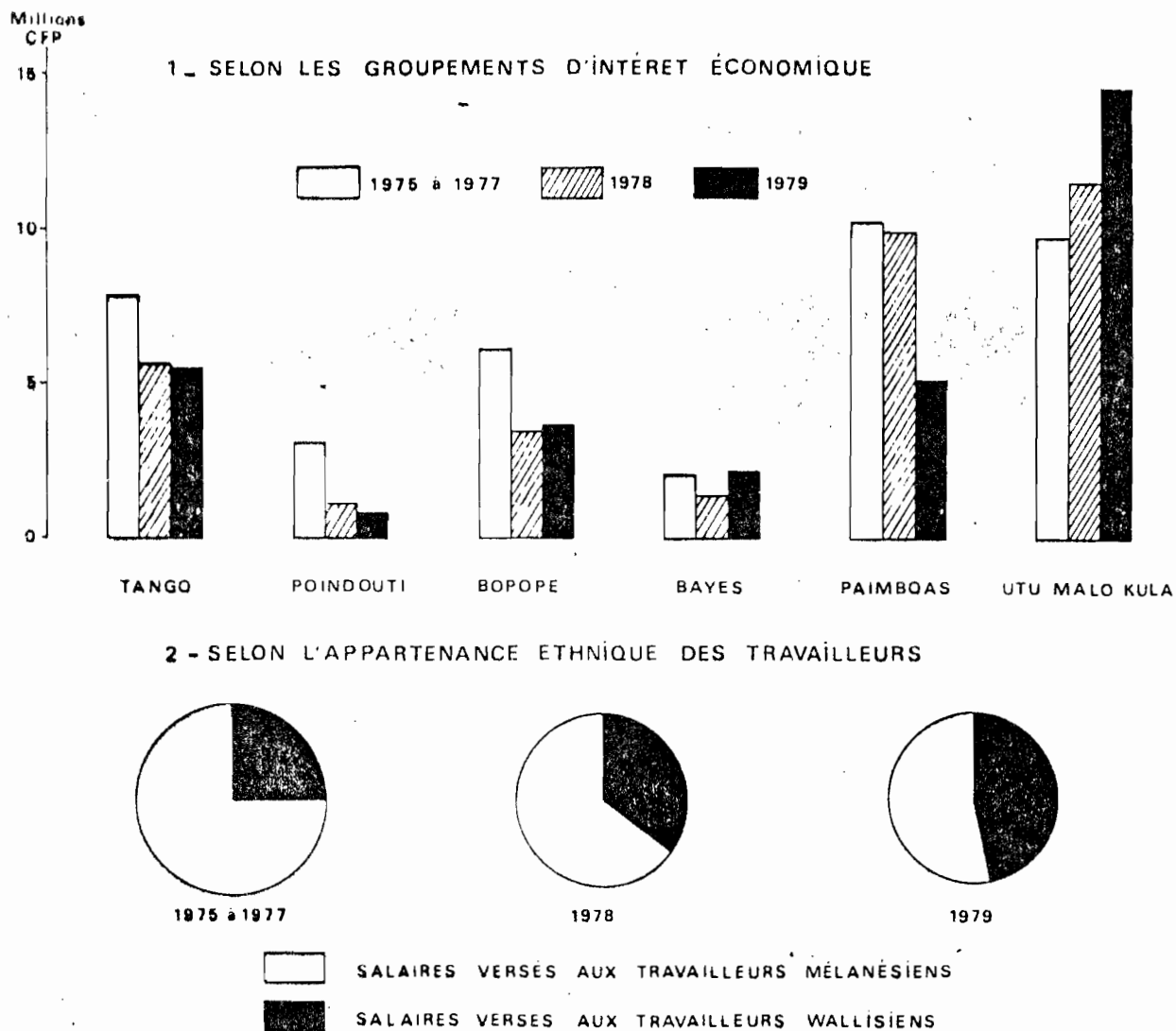


Tableau 8 - Evolution des salaires entre 1975 et 1979, selon les G.I.E. (en francs CFP).

	1975 à 1977	1978	1979	Totaux
Tango	7.882.000	5.683.000	5.512.000	19.077.000
Poindouti	3.064.000	1.057.000	768.000	4.889.000
Bopope	6.079.000	3.556.000	3.702.000	13.337.000
Bayes	2.063.000	1.407.000	2.227.000	5.697.000
Paimboas	10.271.000	9.923.000	5.149.000	25.343.000
Uta Malo Kula	9.704.000	11.514.000	15.459.000	36.677.000
Totaux	39.063.000	33.140.000	32.817.000	105.020.000

Chiffres arrondis au millier.

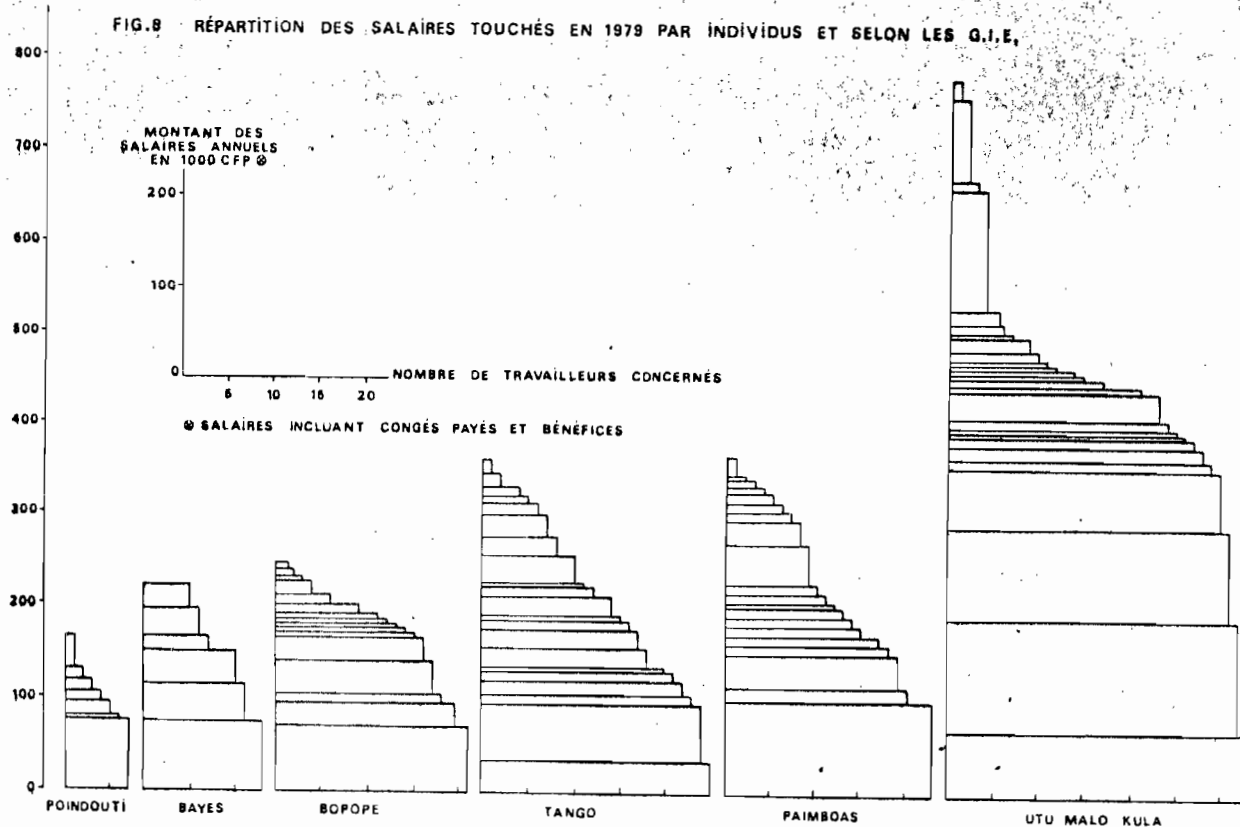
Au cours des cinq dernières années, le Service des Eaux et Forêts a versé 105 millions de francs CFP aux travailleurs du chantier ; les deux tiers de cette somme sont allés aux Mélanésiens, le tiers restant aux Wallisiens. Mais, tandis que ces derniers ne touchaient que le quart des salaires versés entre 1975 et 1977, ils ont touché près de la moitié des salaires versés en 1979 ; et, en sens inverse, la part des Mélanésiens a progressivement diminué : de 75% entre 1975 et 1977, elle est tombée à 65% en 1978, pour ne plus être que de 53% en 1979. Cette baisse a affecté tous les G.I.E. mélanésiens, hormis celui de Bayes (peu significatif en raison de sa faible importance).

Avec 73% des travailleurs, les Mélanésiens ont seulement perçu 53% des salaires distribués en 1979 ; avec 27% des travailleurs, les Wallisiens ont perçu le reste. Le revenu annuel moyen des travailleurs du chantier, qui est de 260.000 CFP, cache par conséquent des disparités importantes : tandis que les Mélanésiens ne touchent en moyenne que 195.000 CFP par an, le revenu annuel moyen des Wallisiens s'élève à près de 418.000 CFP. Cette différence du niveau des rémunérations entre Mélanésiens et Wallisiens se vérifie quelque soit le G.I.E. mélanésien considéré. Mais, entre les G.I.E. mélanésiens, on observe aussi des disparités importantes : le taux annuel moyen peut passer du simple au double.

Tableau 9 - Niveau de rémunération des travailleurs, selon les G.I.E. en 1979.

	Rémunérations	Nombre de travailleurs	Revenu par travailleur
Tango	5.512.000	25	220.000
Poindouti	768.000	7	110.000
Bopope	3.702.000	21	176.000
Bayes	2.227.000	13	171.000
Paimboas	5.149.000	23 *	224.000
Uta Malo Kula	15.459.000	37 *	418.000
Totaux	32.817.000	126 *	260.000

* Sont pris en compte 1 travailleur mélanésien et
4 travailleurs wallisiens débauchés en cours d'année.



2.6. - Rapport entre rémunération et temps de travail

Pour analyser les variations du niveau des rémunérations, il faudrait connaître les durées de travail. Mais il n'existe aucune donnée précise à ce sujet, puisque seule la production est prise en considération pour établir la rémunération, et non le temps de travail. On peut néanmoins tenter de pallier le manque d'informations sur les durées de travail en comparant, selon les G.I.E., la fréquence et le montant des versements effectués par le Service des Eaux et Forêts (étant donné que les travailleurs absents du chantier n'ont pas part aux versements). Cette approche ne constitue certes qu'un

pis-aller, mais elle permet néanmoins d'aboutir à des conclusions globalement valables. L'étude comparée des moyennes des versements ne se trouve pas perturbée, en effet, par les variations de salaire résultant de paiements différés (à la suite des retards dans la réception des parcelles). Le seul inconvénient de cette démarche réside dans l'incertitude relative à la durée effective de travail entre deux versements. Car, bien qu'ils interviennent en général tous les mois, on ne saurait assimiler rigoureusement ces versements à des salaires mensuels. En particulier pour les G.I.E. présentant un absentéisme élevé, c'est à un peu plus d'un mois qu'il faut estimer la période séparant deux versements, et à moins d'un mois la durée effective de travail correspondant à cette période.

Tableau 10 - Nombre de versements effectués en 1979 aux travailleurs de chaque G.I.E., et montant moyen de ces versements.

	Rémunération totale	Nombre de versements	Montant moyen des versements
Tango	5.512.000	134	41.000
Poindouti	768.000	16	48.000
Bopope	3.702.000	69	54.000
Bayes	2.227.000	73	31.000
Paimboas	5.149.000	96	54.000
Utu Malo Kula	15.459.000	283	55.000
Totaux	32.817.000	671	49.000

Chiffres arrondis au millier.

Ce tableau montre que les travailleurs mélanésiens de Bopope et des Paimboas parviennent à obtenir des rémunérations à peu près équivalentes à celles qu'obtiennent les travailleurs wallisiens. Si les rémunérations annuelles des premiers sont très inférieures à celles touchées par les seconds, ce n'est donc pas tant en raison d'une moindre productivité au travail, qu'en raison des absences prolongées hors du chantier, surtout

en début et en fin de saison de plantation (en mars et avril, puis octobre et novembre). Pour les travailleurs des G.I.E. de Tango et de Poindouti, le montant moyen des versements est plus faible du fait d'un absentéisme fréquent en période de plantation, s'ajoutant à l'absence en début et en fin de saison de plantation. Mais la supériorité du montant moyen enregistré pour Poindouti n'est pas significative: les versements correspondent à des périodes de travail excédant nettement un mois - le travail n'avançant pas assez vite, les parcelles n'ont pas pu être réceptionnées à temps et le versement des salaires a été de ce fait différé. Inversement, le montant moyen des versements touchés par les travailleurs de Bayes s'est trouvé diminué par le fait que le salaire touché en avril 1979 ne correspondait qu'à quelques jours de travail.

Pour une approche comparative de la durée globale du travail, en admettant que le résultat de cette approche ne saurait avoir qu'une valeur approximative, on peut rapporter le nombre de versements de salaire effectués par les Eaux et Forêts au nombre de travailleurs concernés par G.I.E. Il apparaît alors que les travailleurs wallisiens viennent largement en tête, avec une durée de travail proche de neuf mois ; les travailleurs mélanésiens ont tous travaillé moins de six mois, et ceux du G.I.E. de Poindouti n'atteignent pas trois mois en moyenne.

Tableau 11 - Estimation approximative du nombre de mois de travail effectués en 1979, selon les G.I.E.

	Nombre de versements	Nombre de travailleurs	Nombre moyen de mois de travail *
Tango	134	25	5,4
Poindouti	16	7	2,3
Bopope	69	21	3,3
Bayes	73	13	5,6
Paimboas	96	22	4,4
Utu Malo Kula	283	33	8,6
Totaux	671	121	5,6

* Données approximatives

2.7. - Utilisation des revenus par les travailleurs mélanésiens

2.7.1. - Méthode d'évaluation

L'étude de l'utilisation des revenus s'est avérée difficile, et ses résultats n'ont pas pu être calculés autrement que par approximation. Des enquêtes complémentaires pourraient éventuellement apporter quelques changements dans la structure des dépenses, mais on peut tenir pour assuré qu'ils seraient mineurs.

L'analyse des dépenses courantes effectuées dans les commerces de Koné par les travailleurs de Tango a pu être tentée au travers d'un dépouillement des carnets de débit relatifs aux dépenses sur comptes. Mais, pour intéressante qu'elle soit, cette approche n'est pas entièrement satisfaisante. En effet, on n'a pas l'assurance que l'acheteur bénéficiant d'une possibilité de crédit représente correctement la clientèle qui paye comptant ; d'autre part, certaines marchandises (comme l'alcool) sont plutôt payées comptant, même par ceux qui disposent d'un compte, et elles échappent de ce fait à l'inventaire effectué à partir des carnets de débit ; enfin, parmi les achats inventoriés, certains peuvent avoir été effectués au bénéfice de tiers ne disposant pas eux-mêmes de possibilité de crédit. Pour évaluer le montant total des dépenses de consommation courante, comprenant les achats à crédit et les achats payés comptant, nous avons pris en considération les informations données par les commerçants, et nous avons procédé par déduction à partir des déclarations des travailleurs relatives aux autres types de dépenses.

Pour établir la structure des dépenses ne rentrant pas dans le cadre des dépenses courantes, nous avons effectué des enquêtes individuelles approfondies auprès de la moitié de l'effectif des travailleurs. Ceux-ci ont montré une remarquable bonne volonté pour essayer d'établir l'inventaire de leurs dépenses, et l'enquête n'a guère souffert de ces réticences de principe que rencontre habituellement cette sorte d'enquête économique. Mais n'ayant pas du tout l'habitude de tenir des comptes, la plupart n'étant même pas en mesure d'évaluer le montant annuel de leurs revenus (qui nous était connu par ailleurs les personnes interrogées n'ont pas réussi à fournir des décomptes précis et sûrs. Au demeurant, une difficulté supplémentaire a encore compliqué les évaluations : lorsqu'un travailleur dispose de plusieurs sources de revenus, il

est parfois impossible de déterminer quelle est la fraction particulière des achats effectués avec les rémunérations provenant du chantier de Tango. Malgré ces difficultés, on peut considérer comme valables les conclusions générales de l'enquête : des vérifications concrètes, effectuées dans les villages et auprès des commerçants, y autorisent.

2.7.2. - Facteurs généraux déterminant la structure des dépenses

Pour ce qui est de l'utilisation des salaires, on observe une pluralité de situations qu'il importe de relever, car les conclusions globales sont peu pertinentes en cette matière.

Les travailleurs de Tango se différencient d'abord selon qu'ils se rattachent au milieu rural ou au milieu urbain, ce qui recoupe le partage ethnique entre Mélanésiens et Wallisiens. Tandis que les premiers continuent à tirer l'essentiel de leurs ressources de l'agriculture de subsistance, à laquelle ils consacrent toujours une part importante de leur temps, les seconds utilisent leurs salaires pour faire face aux exigences multiples de la subsistance en milieu urbain.

Les frais de nourriture sur le chantier et les frais de transport représentent pour tous les travailleurs des postes de dépenses non négligeables. On observe des disparités importantes selon que les travailleurs viennent de villages proches du chantier ou viennent de loin. Ceux-là s'approvisionnent régulièrement chez eux, en prélevant le nécessaire sur la production agricole des leurs, tandis que ceux-ci sont obligés de s'approvisionner dans le commerce, le riz étant généralement substitué aux tubercules, et accompagné de viande ou de poisson en conserve. Pour les travailleurs qui habitent loin, le transport est très onéreux. Mais l'avantage que représente pour les autres la proximité du chantier se trouve en partie annulé par la plus grande fréquence des allées et venues entre le plateau de Tango et le village.

On note également des variations assez importantes dans l'utilisation des revenus selon que les travailleurs ont des enfants et des parents à charge, ou sont relativement indépendants - ce qui est le cas de la plupart des migrants de travail venant de loin (en majorité célibataires). Certains

travailleurs gagnent tout juste de quoi faire face aux dépenses incompressibles de leur nombreuse famille, tandis que d'autres ont la possibilité de se constituer une épargne ou de procéder à des investissements.

Enfin, les contraintes sociales qui s'exercent au niveau des villages déterminent d'une façon notable, et très différenciée, l'utilisation des revenus.

2.7.3. - Les dépenses courantes

La principale distorsion de la structure des dépenses courantes, telle qu'elle est établie à partir des carnets de débit, provient du fait que, dans le principal commerce qui consent des crédits, 80% des boissons alcoolisées achetées par les Mélanésiens ayant accès au crédit, sont en fait payées comptant. Dans le tableau ci-dessous, cette distorsion a été corrigée par la prise en considération des achats de boisson payés comptant.

Tableau 12 - Structure et montant des dépenses courantes effectuées par les travailleurs mélanésiens. Pourcentages, et valeur annuelles par postes de dépenses.

	Pourcentages	Valeur CFP par an * par pour travailleur l'ensemble	
Nourriture	12	23.200	2.040.000
Boissons	7	14.000	1.230.000
Tabac	3	6.800	600.000
Vêtements Tissus	4	8.200	720.000
Transport et voyages	7	14.500	1.280.000
Scolarité	2	4.500	400.000
Totaux	35	71.200	6.270.000

* Estimations approximatives.

Les dépenses courantes représentent un bon tiers de l'ensemble des dépenses. Ce qui frappe dans leur ventilation, c'est la part assez faible des achats de nourriture (33% des dépenses courantes), et la part relativement importante des achats de boissons alcoolisées (20% des dépenses courantes). Toutefois, rapportées à l'ensemble des dépenses, les boissons alcoolisées représentent moins de 10%. Si les dépenses courantes apparaissent faibles en valeur absolue, cela résulte du bas niveau général des rémunérations - moins de 200.000 CFP par travailleur et par an.

o
o o

Une analyse plus fine des dépenses de consommation courante met en évidence l'importance croissante du riz dans l'alimentation, non seulement pour les travailleurs, mais aussi pour leurs familles. Le sucre représente le second poste de dépenses - 17% des achats de nourriture. Les achats de poisson de conserve suivent de peu seulement les achats de poulet surgelé.

Tableau 13 - Ventilation des achats de nourriture, effectués par les travailleurs mélanésiens. Pourcentages par type de marchandise.

<u>Pourcentages</u>		<u>Pourcentages</u>	
Riz	28	Sucre	17
Tubercules		Café, thé	9
Poulet	12	Lait	1
Poisson	2	Pain, biscuits	3
Viande *	5	Conserves diverses	1
Sardines	5		
Pilchard	6	Divers	11

* Cette rubrique comprend surtout du boeuf en conserve.

o
o o

Il est difficile d'estimer de façon précise la part des revenus consacrés au transport entre le lieu de résidence et le chantier, parce que la périodicité et les conditions dans lesquelles s'effectuent les voyages sont très variables.

Bien que n'ayant aucune obligation en la matière, les Eaux et Forêts acceptent assez souvent de transporter gratuitement, dans la mesure des places disponibles à bord de leurs véhicules, quelques travailleurs entre Koné et le plateau de Tango. Pour assurer un transport sur ce même trajet, les taxis prennent de 5.000 à 6.000 CFP, selon l'éloignement du campement de travail ; mais, ils acceptent de transporter à ce prix jusqu'à quatre, voire six personnes quand l'occasion se présente. Pour un voyage entre le chantier et son village, un travailleur de Paimboas peut se voir contraint de dépenser jusqu'à 12.000 CFP. Et le voyage du plateau de Tango sur la Côte Est, via Koné, n'est guère moins coûteux. Pour diminuer ces frais, les travailleurs utilisent assez souvent le bus, de préférence aux taxis.

Pour se déplacer plus commodément et de façon moins onéreuse, certains travailleurs ont acheté eux-mêmes des véhicules. Mais s'agissant assez souvent de véhicules d'occasion acquis à bas prix, ils reviennent cher à l'entretien (réparations fréquentes et coûteuses), d'autant que la plupart ne sont pas adaptés aux pistes difficiles du chantier. Outre leur propriétaire, ces véhicules transportent généralement les coéquipiers de celui-ci, moyennant une participation au prix du carburant et occasionnellement au prix des réparations ; mais le véhicule n'est jamais rentabilisé en fonction d'une prévision relative à l'amortissement. Pour l'ensemble des travailleurs mélanésien du chantier, on peut évaluer approximativement les frais de transport à 6% des salaires, soit à 1.000.000 CFP.

Environ 2% des rémunérations servent à payer les voyages des travailleurs de Tango durant la saison morte du chantier, voyages qui les mènent surtout à Nouméa. Pour l'ensemble des travailleurs de Tango, ce poste de dépenses représente 280.000 CFP, soit 3.200 CFP par travailleur.

2.7.4. - Epargne, dons, et dépenses coutumières

L'épargne, généralement réalisée sous forme de dépôts bancaires, représente près de 9% des rémunérations. Le montant des prêts consentis à des parents est proche de 1 %.

Les dons à la famille, en particulier aux parents ou à des frères aînés ayant charge de famille, et les dépenses coutumières représentent 10% de l'ensemble des dépenses - respectivement 4% et 6%. Les dons à la famille sont surtout importants dans le budget des célibataires ; cela est très net pour les travailleurs de Paimboas. Les dons aux Eglises sont peu élevés. Pour les mariages, les travailleurs de Tango ont dépensé 4% de leurs rémunérations ; et pour les décès, un peu moins de la moitié (dépenses coutumières).

Les dépenses effectuées pour payer de la main-d'oeuvre (agricole surtout), soit 1% du total des rémunérations, constituent dans la plupart des cas une forme particulière d'aide à la famille.

Tableau 14 - Structure et montant de l'épargne, des dons aux familles, des dépenses coutumières, et des frais de main-d'oeuvre agricole, pour les travailleurs mélanésien. Pourcentages, et valeur annuelle par postes de dépenses.

	Pourcentages	Valeur CPF par an *	
		par travailleur	pour l'ensemble
Epargne	9	17.700	1.560.000
Dons aux familles	4	7.700	680.000
Dépenses coutumières	6	11.000	970.000
Frais de main-d'oeuvre	1	2.000	170.000
Totaux	20	38.400	3.380.000

* Estimations approximatives.

2.7.5. - Achat de bétail, de petits biens d'équipement,
et de biens durables

Lès achats de bétail, de petits biens d'équipement, et de biens durables, sont plus significatifs, du point de vue des transformations induites par le programme de Tango, que les dépenses courantes d'alimentation et les dépenses coutumières.

Tableau 15 - Structure et montant des dépenses effectuées pour l'acquisition de bétail, de petits biens d'équipement, et de biens durables, par les travailleurs mélanésiens. Pourcentages, et valeur annuelle par postes de dépenses.

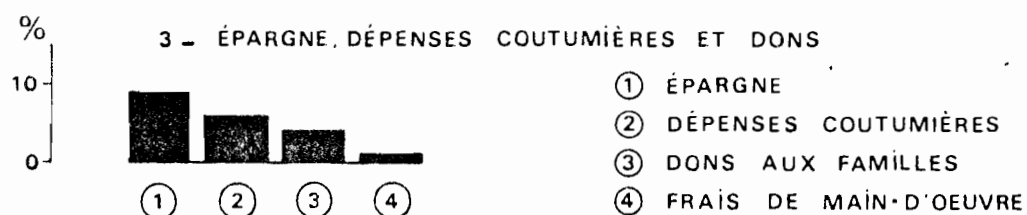
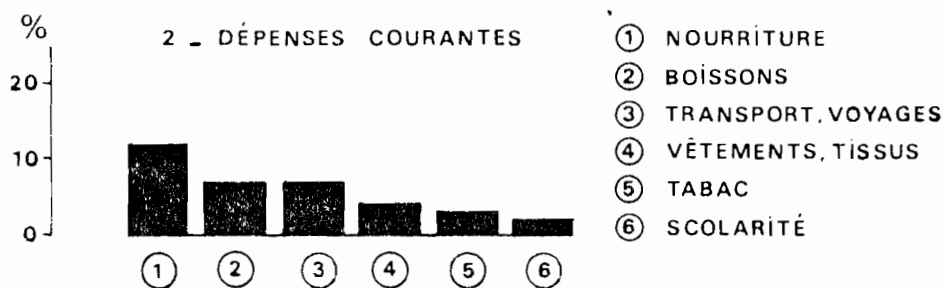
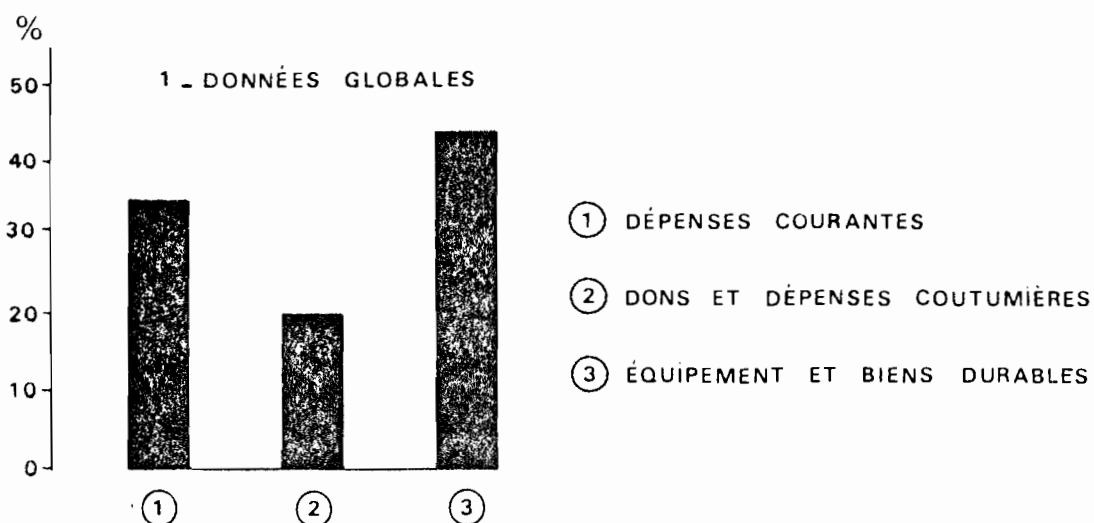
	Pourcentages	Valeur CFP par an *	
		par travailleur	pour l'ensemble
Postes radio, télévisions, magnétophones, cassettes	3	5.700	500.000
Meubles, vaisselle	3	5.400	480.000
Tondeuses à gazon	1	1.500	130.000
Fusils, cartouches	2	4.800	420.000
Chevaux, sellerie	2	4.000	350.000
Bétail	2	4.500	400.000
Fil de fer barbelé	1	2.600	230.000
Matériel agricole	1	2.200	190.000
Matériel de construction	10	19.300	1.700.000
Véhicules (achat, entretien, assurances)	19	37.000	3.250.000
Totaux	44	87.000	7.650.000

* Estimations approximatives.

Les dépenses consacrées aux véhicules se répartissent de la façon suivante : 65% pour l'achat, 22% pour les réparations, et 13% pour l'assurance et la vignette. Parmi les dépenses pour matériaux de construction, l'achat de tôles vient en tête, représentant 52% des dépenses, tandis que l'achat de bois (charpente, contre-plaqué) représente 35% de ces dépenses.

FIG.9

UTILISATION DES REVENUS PAR LES TRAVAILLEURS MÉLANÉSIENS



- | | |
|-------------------------|----------------------|
| ① VÉHICULES | ⑥ BÉTAIL |
| ② CONSTRUCTION | ⑦ CHEVAUX, SELLERIE |
| ③ MEUBLES | ⑧ MATÉRIEL AGRICOLE |
| ④ POSTES, MAGNÉTOPHONES | ⑨ FIL DE FER BARBELÉ |
| ⑤ FUSILS | ⑩ TONDEUSES À GAZON |

Cette analyse de l'utilisation des revenus provenant du chantier de Tango, montre que la gamme des dépenses est très large et inclut une part importante de la consommation courante, que l'investissement et l'épargne ne sont pas négligeables, et qu'une fraction notable des revenus est redistribuée dans le cadre des relations familiales ou coutumières (avant d'être réinjectée dans les circuits économiques).

Pour les commerçants de Koné, et secondairement pour d'autres, les retombées monétaires du programme de reforestation sont appréciables, représentant jusqu'à 20% du chiffre d'affaires chez certains.

2.8. - Indications sommaires sur l'utilisation des revenus par les travailleurs wallisiens

La majeure part des revenus touchés par les travailleurs wallisiens est transférée dans la zone de Nouméa, où ils ne représentent qu'une quantité négligeable de la masse monétaire en circulation. De ce fait, les dépenses effectuées par cette catégorie de travailleurs ont un bien moindre impact que les dépenses des travailleurs mélanésiens, qui alimentent le milieu rural. On se contentera, par conséquent, d'une approche sommaire de ce problème.

Les marchandises achetées dans les maisons de commerce de Koné sont à peu près toutes destinées à la consommation sur le chantier. C'est ce qui explique l'absence de dépenses pour les articles de ménage, et les meubles, ainsi que la faible part des dépenses pour l'achat de postes radio, magnétophones, etc... On peut évaluer à environ 20% la part des revenus que les Wallisiens dépensent à Koné pour se procurer les articles de consommation courante, soit autour de 3000000 CFP par an, ou 90.000 CFP par individu .

L'analyse détaillée des dépenses de nourriture montre que les Wallisiens attachent une importance prédominante à la composante carnée de leur alimentation : viande et poisson représentent près des deux tiers de leurs dépenses alimentaires - contre moins d'un tiers chez les Mélanésiens (mais ces derniers achètent du café, du thé, et du sucre pour 28% de leurs dépenses - contre 9% seulement chez les Wallisiens).

Tableau 16 - Structure des dépenses effectuées par les travailleurs wallisiens du chantier de Tango, dans les maisons de commerce de Koné. Pourcentages.

	<u>Pourcentages</u>
Nourriture	42
Boissons	25 *
Tabac	7
Vêtements, tissus	8
Outils	5
Postes radio, magnétophones	3
Divers	10
Total	100

* Donnée corrigée (incluant les achats au comptant, qui représentent 20% des achats).

Tableau 17 - Ventilation des achats de nourriture effectués par les travailleurs wallisiens du chantier de Tango. Pourcentages par type de marchandise.

<u>Pourcentages</u>	<u>Pourcentages</u>
Riz	Sucre
8	4
Tubercules	Café, thé
2	5
Poulets	Lait
39	2
Poisson	Pain, biscuits
5	6
Viande	Conserves diverses
15	3
Sardines	
1	
Pilchard	Divers
2	8

Les sommes rapportées à Nouméa sont utilisées pour subvenir, sous le contrôle de la maîtresse de maison, aux besoins courants de la maisonnée souvent nombreuse - alimentation, habillement, transport et scolarité, loyer, électricité, etc... Mais une part non négligeable sert à régler les échéances des achats à crédit : la télévision en couleur est un

article assez répandu dans les foyers wallisiens, et la recherche de confort dans l'ameublement exige des dépenses parfois élevées. Dans l'état actuel de notre information, nous ne pourrions fournir que des données fragmentaires sur la structure des dépenses effectuées en milieu urbain.

2.9. - Les allocations familiales

Les allocations familiales représentent une retombée monétaire indirecte du programme de reforestation, d'une importance essentielle pour beaucoup de travailleurs du chantier. Leur prise en compte pour une évaluation de l'impact du programme sur le développement régional s'impose absolument, même si le contrôle des sommes ainsi versées échappe habituellement aux travailleurs eux-mêmes (1).

Près d'un tiers des travailleurs du chantier touchent des allocations familiales - autant chez les travailleurs mélanésiens que chez les wallisiens. Le montant des allocations versées par la CAFAT représente l'équivalent de 10% du total des rémunérations distribuées par le Service des Eaux et Forêts aux travailleurs du chantier, et 33% des rémunérations distribuées aux seuls bénéficiaires des allocations. Pour certains G.I.E., comme celui de Poindouti et celui de Bayes, les allocations correspondent à 25% des rémunérations globales, et jusqu'à 58 et 65% (respectivement) des rémunérations versées aux bénéficiaires des allocations. En prenant l'ensemble des G.I.E., les allocations représentent plus de 75% du montant des salaires pour 11% des allocataires, de 50 à 74% pour 9% de ceux-ci, et de 25 à 49% pour 33% d'entre eux.

Le tableau 19 montre que les allocataires ont en moyenne des rémunérations supérieures à celles dont bénéficient l'ensemble des travailleurs de leurs G.I.E. Cela est sans doute dû au fait que, pour obtenir les allocations, un certain nombre d'entre eux sont stimulés à travailler plus que leurs camarades non allocataires ; mais on ne peut pas exclure que certains aient pu bénéficier d'une aide leur permettant d'atteindre le niveau plancher nécessaire pour le versement des allocations.

(1) La CAFAT a bien voulu nous communiquer, pour chaque travailleur du chantier de Tango, le montant des allocations familiales versées en 1979.

Tableau 18 - Montant des allocations familiales selon les G.I.E.

	Nombre d'allocataires	Montant des allocations
Tango	8	563.000
Poindouti	3	199.000
Bopope	9	319.000
Bayes	4	526.000
Paimboas	2	252.000
Utu Malo Kula	10	1.275.000
Totaux	36 *	3.134.000

* Cinq allocataires, immatriculés, n'ont pas touché d'allocations en 1979.

Tableau 19 - Moyennes des salaires et des allocations familiales par travailleur selon les G.I.E.

	Rémunérations *		Allocations par allocataire
	Non Allocataires	Allocataires	
Tango	212.000	239.000	70.000
Poindouti	106.000	115.000	66.000
Bopope	195.000	152.000	35.000
Bayes	158.000	202.000	131.000
Paimboas	211.000	355.000	126.000
Utu Malo Kula	409.000	441.000	128.000
Totaux	258.000	265.000	87.000

* Allocations non comprises

En ce qui concerne l'utilisation des allocations familiales, il faut signaler qu'elles sont versées aux épouses des travailleurs par mandat postal ; et que celles-ci défendent assez bien, dans la plupart des cas, leurs

prérogatives pour ce qui est de l'utilisation de cet argent. Les femmes le dépense pour les besoins courants de la maisonnée, notamment pour l'alimentation, l'habillement, et les frais de scolarité. Nous n'avons relevé qu'un cas, où une part non négligeable des allocations était soustraite à la femme par son mari, et servait à l'achat de boissons alcoolisées ; mais ce comportement a valu à l'intéressé d'être évincé du chantier par ses coéquipiers.

C O N C L U S I O N

Bien qu'il ne relève que de l'Administration et ne s'opère que sur des terres domaniales, le programme de reforestation du plateau de Tango représente un enjeu majeur aux yeux des populations des environs de Koné, révélateur des ambiguïtés et tensions de la situation politique et économique dans son ensemble, et chargé aussi bien de menaces que de promesses pour l'avenir. Le périmètre^{forestier} de Tango n'est pas perçu comme un chantier quelconque, banale source de revenus ; et il n'est pas assimilé à tant d'autres interventions de l'Administration, que le milieu mélanésien se contente de considérer comme extérieures, sans lendemain et sans conséquences profondes.

D'emblée, le pinus est en effet apparu comme l'arbre de l'Administration, symbole et moyen d'une domination étrangère et technocratique, au service d'une politique de maintien des spoliations foncières, et dévastateur de l'ordre écologique hérité des ancêtres. Et, le travail sur le plateau a été vite considéré comme une forme d'exploitation abusive de la main-d'oeuvre mélanésienne, condamnée par la récession à accepter au moindre salaire les conditions de travail les plus pénibles. Cette image du pinus et ce jugement sur le travail de reforestation sont encore vivaces aujourd'hui, et indiquent à leur manière la résistance profonde et globale du milieu mélanésien à ce qu'il perçoit comme servant l'emprise d'un pouvoir de type colonial (c'est-à-dire subi et dénoncé comme tel). Dans cette perspective, le pinus reste l'arbre des Blancs, et il demeure une menace pour la société mélanésienne et son environnement : instrument d'oppression et d'exploitation, imposé - dans l'ignorance et la hâte des programmes techniques - à un milieu naturel que les Mélanésiens pensent être seuls à bien

connaître et à pouvoir maîtriser sans en compromettre l'équilibre. Certains leaders politiques poursuivent une action de sensibilisation des populations à ces thèmes, qui trouvent un écho aussi profond que spontané.

Pourtant, la suspiscion et le rejet ne suffisent pas à caractériser l'attitude actuelle du milieu mélanésien à l'égard du programme de reforestation. D'abord, il est indéniable que les rémunérations versées aux travailleurs de Tango sont très appréciées, surtout dans les villages par ailleurs démunis ; et que le chantier trouve de cette façon une première justification. Cela est d'autant plus net que l'organisation du travail de reforestation présente une grande souplesse, et s'accorde bien avec les contraintes du calendrier des tâches agricoles et avec les habitudes de travail des Mélanésiens. D'autre part, tout en dénonçant comme une sorte de frénésie barbare la destruction systématique du couvert végétal naturel et son remplacement généralisé par une seule et même essence d'importation, les Mélanésiens sont de plus en plus sensibles au nouveau paysage qu'ils voient surgir et se développer : des forêts de belle venue remplacent, sur maintes pentes abruptes et ingrates, une dispersion lâche de niaoulis rabougris. Au demeurant, on observe nettement que le travail de plantation opère comme un facteur de médiation dans le processus d'intériorisation de ce paysage : les travailleurs de Tango se l'approprient avec fierté comme étant leur oeuvre. Enfin, une considération à portée plus lointaine contribue à son tour, puissamment, à attirer la faveur au pinus et à consolider sa place, c'est la conviction de plus en plus répandue que, d'une manière ou d'une autre, tôt ou tard, la forêt de pinus reviendra aux Mélanésiens. On ne se contente pas d'imaginer que les enfants des travailleurs actuels de Tango trouveront un emploi salarié dans les forêts créées aujourd'hui ; mais beaucoup pensent que celles-ci aggrandiront le patrimoine mélanésien à la faveur d'une indispensable réforme foncière, et que ces forêts seront alors exploitées au profit des communautés mélanésiennes avoisinantes.

De fait, le chantier de Tango est aujourd'hui considéré par la plupart des Mélanésiens comme un élément important du dispositif économique de la région, contribuant au développement des populations locales, et offrant pour elles des perspectives d'avenir intéressantes. Au reste, il existe beaucoup de demandes d'emploi pour le chantier. Reste à voir comment le travail sur le chantier s'articule, dans la pratique, sur l'économie traditionnelle qui prévaut par ailleurs.

Rares sont les travailleurs mélanésiens du chantier qui considèrent leur emploi sur le plateau de Tango comme leur occupation principale. L'absentéisme est prononcé, malgré l'intérêt certain porté à ce travail. L'explication de cette apparente contradiction n'est certes pas à rechercher, comme on le fait parfois, dans ce que certains considèrent comme une instabilité qui serait inhérente au tempéramment mélanésien. Plusieurs facteurs interviennent, qui mettent en évidence la cohérence du comportement du travailleur mélanésien, et son adéquation par rapport à l'environnement réel. En fait, le travail sur le chantier ne représente qu'une occupation marginale par rapport aux travaux qui assurent la subsistance dans les villages ; et, dans tous les cas, ces derniers conservent la priorité. Les deux raisons principales de cet état de fait sont le faible niveau de rémunération du travail, et surtout l'insécurité de l'emploi. Pour avoir été les témoins des flambées et des reflux de l'économie calédonienne, tantôt très sollicités tantôt rejetés, les Mélanésiens savent d'expérience que seule l'économie de subsistance mise en oeuvre dans le cadre villageois est en mesure, dans le contexte actuel, d'assurer leur avenir. Ils ne montent, par conséquent, sur le chantier qu'après s'être libérés des obligations que leur impose leur appartenance à des communautés vivant en économie traditionnelle - non seulement des travaux proprement dits, mais aussi de l'ensemble des obligations sociales liées à ce type d'économie. Au demeurant, ce comportement leur paraît d'autant plus justifié que le programme de reforestation de Tango a déjà été suspendu à maintes reprises, et que de graves incertitudes planent sur son avenir. D'autre part, le niveau des rémunérations n'est pas suffisant pour inciter les travailleurs mélanésiens du plateau de Tango à s'insérer dans le cadre rigide d'un salariat à plein temps : le manque à gagner qui résulterait pour eux au niveau de l'économie de subsistance ne serait pas compensé par le supplément des revenus que leur apporterait le chantier. Enfin, on doit noter que, par le type même du travail ainsi que par son mode d'organisation sur le plateau de Tango, la reforestation se prête bien à ne constituer pour les travailleurs mélanésiens qu'une occupation marginale et saisonnière - quoique très importante.

Si leur intérêt commande aux Mélanésiens de préserver d'abord leur situation dans l'économie de subsistance et dans la société traditionnelle, tout en recherchant dans la mesure du possible les avantages offerts par l'économie moderne, il va de soi que le programme de reforestation ne peut

avoir qu'un effet limité dans le sens du changement social. En effet, c'est la société traditionnelle qui demeure alors parfaitement en mesure d'imposer ses contraintes, et en particulier pour ce qui est de l'utilisation des revenus provenant du chantier. C'est ainsi que s'explique l'importance des sommes redistribuées au niveau des familles et dans les circuits coutumiers; et, pour une part au moins, la consommation sous forme de boissons alcoolisées d'une fraction non négligeable des revenus. L'argent ne doit pas permettre, par le biais d'investissements productifs ou par l'exploitation d'une main-d'oeuvre salariée, la promotion individuelle; et il ne doit même pas servir à la compétition sociale à la faveur d'une consommation de prestige. La collectivité veille à ce que les revenus soient utilisés selon ses propres normes, quitte à être liquidés en boissons s'il ne paraît pas possible de les neutraliser autrement. Encore faut-il noter qu'il existe, à ce sujet, des situations très différentes selon les villages; et que, dans tous les villages, l'argent opère en profondeur, selon son pouvoir propre, un lent travail de sape de l'organisation communautaire et des représentations qui lui correspondent. Ainsi, l'opération de reforestation apporte une certaine autonomie monétaire aux individus et aux foyers conjugaux, qui sont de plus en plus sensibles aux besoins nouveaux que leur propose la société de consommation. En réalité, les comportements individuels sont en avance sur la vie sociale globale; les structures anciennes résistent, et s'opposent aux comportements nouveaux, mais elles devront s'adapter.

o
o o

L'échec de la tentative d'organisation coopérative de la production sur le plateau de Tango est dans une large mesure dû aux conditions de travail et de rémunération évoquées ci-dessus. Marginale par rapport aux occupations assurant la subsistance, précaire du fait des incertitudes pesant sur son financement, et insuffisamment rémunérée, la reforestation ne pouvait pas donner lieu à une organisation sociale de la production qui fût stable et communautaire, de type coopératif. Aujourd'hui, les G.I.E. apparaissent essentiellement aux travailleurs comme une création artificielle de l'Administration, devant lui permettre de se débarrasser à bon compte d'une partie de ses responsabilités et de ses obligations à leur égard. Ce n'est donc pas

l'instabilité des Mélanésien, ni le manque de formation des gérants de G.I.E., bien qu'il soit réel et limitant, qui explique l'échec de ces formes pré-coopératives ; mais ce sont les conditions globales dans lesquelles s'exerce cette activité. Au demeurant, il convient de faire ici une remarque plus générale : contrairement à une opinion courante, il existe une réelle discontinuité entre les formes traditionnelles de coopération et les formes modernes suscitées dans le cadre de l'économie de profit ; les valeurs communautaires héritées du passé ne s'investissent pas de manière automatique dans le présent. Les solidarités qui prévalaient autrefois correspondaient à des formations sociales aujourd'hui dépassées, elles répondaient à des nécessités liées au faible niveau de la technologie ; aujourd'hui, ces valeurs communautaires subsistent dans l'idéologie, mais ne correspondent plus aussi nettement à des nécessités dans la pratique sociale - d'où leur abandon fréquent. Et on peut ajouter que, du fait de son extériorité par rapport au milieu traditionnel, l'Administration se trouve particulièrement mal placée pour mobiliser les valeurs relevant de la "coutume", comme celles relatives au socialisme communautaire de la société pré-coloniale.

L'ambiguïté des formes d'organisation du travail, déterminée par le système pseudo-coopératif des G.I.E., se répercute sur le statut des gérants de G.I.E., et prive le chantier de cadres véritablement responsables. Face à l'Administration, ces gérants ne sont pratiquement que des agents de transmission, chargés d'assurer le fonctionnement de l'opération selon les modalités imposées par les instances financières et techniques. Ils fournissent à l'Administration une main-d'oeuvre constituée de simples manoeuvres, condamnés par les statuts des G.I.E. à rester sans recours contre leur véritable employeur qui est l'Administration ; mais eux-mêmes ne sont pas considérés comme des chefs d'entreprises coopératives, n'étant pas habilités à négocier réellement les conditions de travail et de rémunération de leurs groupements. Pour leur permettre de tenir fictivement un rôle de responsabilité, et afin de pouvoir les utiliser en tant que médiateurs dans les situations de tension ou de conflit, l'Administration leur confère seulement des prérogatives dans l'ordre du discours. Ils sont à la fois porte-parole des travailleurs et de l'Administration, représentants des premiers et collaborateurs privilégiés de la seconde. Et pour les affermir dans ces fonctions contradictoires, l'Administration se contente de leur accorder occasionnellement quelques concessions pour des questions d'intérêt secondaire. En raison de cette situation, les chefs de G.I.E. ne

peuvent détenir qu'un pouvoir personnel sur les travailleurs, fondé sur des rapports de parenté ou de clientèle et mettant en jeu un ensemble complexe de stratégies se définissant surtout en-dehors du chantier de Tango. Leur pouvoir ne ressort qu'accessoirement de la place qu'ils tiennent dans le dispositif de production du programme de reforestation (1).

o
o o

En dernière analyse, la question fondamentale pour l'avenir du chantier a trait à la définition même des objectifs de l'opération. Le but est-il de réussir, au bénéfice du Territoire, une opération de profit maximum, grâce à l'exploitation intensive d'un salariat peu onéreux, condamné par la récession à se stabiliser dans ce travail ? Ou bien, tout en recherchant évidemment la rentabilité financière de l'opération (sur une période peut-être plus longue), l'objectif est-il d'assurer d'abord le développement de la région où s'opère la reforestation, par la mobilisation saisonnière des ruraux des alentours, qui vivent encore principalement en économie de subsistance, et par leur intégration dans l'économie moderne selon un processus progressif ? Dans la première hypothèse, il est certain que le milieu mélanésien ne va pas, dans les conditions actuelles, fournir une main-d'oeuvre adéquate - on a vu qu'il demeure attaché à une certaine qualité de vie qu'il trouve dans le milieu traditionnel, et que son intérêt lui commande de continuer à privilégier les activités dont dépend sa subsistance dans le cadre villageois. Seule la main-d'oeuvre wallisienne, largement prolétarisée par la récession et acculée par le chômage à l'acceptation de n'importe quel emploi, est en mesure, dans cette hypothèse, d'être mobilisée et de se montrer efficace. Si, par contre, on retient la seconde hypothèse, on peut penser que les effets conjugués du travail rémunéré sur le plateau et des activités de subsistance dans les villages amèneront une transformation équilibrée du milieu mélanésien, lentement mais sûrement. Les nouveaux besoins se développeront en même temps que les moyens de les satisfaire ; et le milieu traditionnel prendra le temps d'intégrer les apports nouveaux. De même qu'elle est impuissante à produire des mutations brusques, une opération de reforestation ainsi conçue ne risque pas d'engendrer des destructurations brutales. Mais pour sa mise en oeuvre, divers aménagements des conditions de travail devraient être envisagés.

(1) Dans l'annexe II, nous analysons la situation d'un gérant de G.I.E.

Il faudrait d'abord admettre, non plus comme un pis-aller mais comme une contrainte structurelle du programme de reforestation, que les travaux sur le chantier viennent en complément des autres travaux ruraux, et que la main-d'oeuvre ne soit pas réduite à ne former qu'un salariat banal, systématiquement assujéti aux contraintes du marché de l'emploi, dans une économie de profit. Entre autres choses, les emplois devraient être réservés en priorité à des travailleurs originaires des villages situés dans la périphérie du plateau de Tango, même si une telle main-d'oeuvre comprend inévitablement des travailleurs moins productifs et plus exigeants que les migrants (généralement jeunes) cherchant un emploi loin de chez eux. Les formes d'organisation du travail devraient être refondues, pour que les groupements de base deviennent réellement doués d'initiative et responsables. Le niveau des rémunérations devrait - si possible - être revu en hausse, de manière à mieux fixer les travailleurs durant la saison de plantation, à stimuler leur productivité, à renforcer et à accélérer les processus de transformation sociale et économique qu'ils déterminent (1). Par ailleurs, il faudrait réviser les modalités qui président à la conduite du chantier ; et tout d'abord assurer la présence permanente sur le chantier, en tant que coordonnateur des opérations, d'un agent des Eaux et Forêts, qui serait en liaison directe avec le Service central de Koné. Enfin, il serait heureux qu'un large débat de fond soit organisé sur les problèmes de la reforestation, confrontant les points de vue de l'Administration et des organismes de financement, des travailleurs du chantier, des populations locales, ainsi que des autorités coutumières et des instances politiques modernes.

(1) Nous n'avons pas abordé le problème de la rentabilité économique et des implications financières de l'opération de reforestation de Tango, parce que cela n'entraîne pas dans le cadre de cette étude. Il importe cependant de noter que si certains travailleurs du chantier se posent des questions à ce sujet (voir Annexe I, ci-après), ils n'établissent pas de rapport direct entre la rentabilité finale du programme et les calculs qui président à la définition des normes de rémunération de leur travail. La plupart sont persuadés que l'Administration a effectivement la possibilité d'augmenter leurs salaires : qu'on puisse leur promettre des allocations de chômage, c'est-à-dire de "l'argent sans travail", leur apparaît comme une preuve évidente des capacités financières du Territoire... Les remarques que font les travailleurs à ce sujet ne sont pas exemptes de perspicacité. Ils se demandent pourquoi, dans un système "économique" alimenté par de multiples subventions (autres formes de "l'argent sans travail"), eux seuls, qui assument un travail particulièrement pénible, seraient soumis à des normes de rentabilité rigoureuses. C'est une manière intéressante de replacer les problèmes financiers que pose le chantier de Tango dans leur environnement politique concret.

ANNEXE 1

Transcription littérale d'un entretien portant sur
certains problèmes relatifs à la reforestation.

(Enregistré au magnétophone, en notre absence, et traduit par un travailleur du chantier ; quatre intervenants).

- Ce que je vois dans le travail de pinus. Je fais parce que l'Administration a dit de faire. Mais c'est un peu dur. Je fais pour nous faire gagner. Nous avons commencé du col, nous avons commencé des routes, et commencé de planter le pinus. Quand je vois le problème du travail, c'est dur ; mais seulement on faire. Pour le pinus, nous, on a crevé le cu, à bloc, à bloc ; mais peu gagné. Autre problème que je vois : nous avons fait venir la route, et nous avons bouché le creek et la rivière. Autre problème : on nous a saigné le niaouli, on a fait crever le niaouli, mais c'est le bois du pays. En plus de ça, on plante le pinus. Mais le pinus, on ne voit pas encore ce qu'il nous a fait du bien. Mais le niaouli, il nous fait service : les feuilles nous guérit, la peau des niaoulis sert pour nos maisons. Le Service des Eaux et Forêts nous prenait pour aller nous visiter le col d'Amieux, les anciennes forêts de pinus. Mais on n'est pas d'accord là-dessus : on a vu le pinus coupé et laissé pourrir (1) - au lieu de nous dire de venir prendre les poteaux pour nos maisons. Nous, on ne comprend rien. Les Eaux et Forêts ont pris l'argent du Territoire pour nous payer nous planter le pinus ; mais après on coupe le pinus, et laissé pourrir. Qui va rembourser l'argent qui est gaspillé ? On plante, ils ont nous payé, et quand il est grand, moyen de faire des poteaux, ils ont coupé et laissé pourrir. Au lieu de essayer les arbres en Nouvelle Calédonie, pourquoi dépenser l'argent du Territoire ? Avec quoi on va rembourser l'argent qui est prêté, si on laisse pourrir ? Il fallait utiliser le bois coupé pour les maisons et les barrières. Nous, on d'accord pour payer : on a tellement besoin de bois dans le réserve. Autre problème : le pinus va nous envahir dans l'avenir. A cause des graines. A cause du feu.
- Cet budget, qui a été bloqué pour nous par le Territoire, qui c'est qui va le rembourser ? S'ils voient qu'ils n'ont pas assez d'argent pour rembourser, peut-être qu'ils vont nous poser l'impôt. A cause de laisser pourrir comme ça. Maintenant ce n'est pas encore sorti, mais peut-être qu'il sortira à l'avenir : ils vont nous foutre l'impôt ! Au lieu de nous laisser payer un bon prix bas, pour nous besoin ; ils laissé pourrir. Cet argent qu'ils ont débloquent de France, qui c'est qui va payer ? On est risqué. Nous, on ne comprend pas.

(1) Allusion à une coupe d'éclaircie.

- Moi, je remarque au point de vue niaouli : depuis nos ancêtres, les niaoulis nous ont rendu service. Service à bloc, à bloc, à bloc. Parce que pour faire une maison, on fait le poteau, on fait le peau de niaouli pour le toit et couvrir jusqu'en bas, on fait les perches. Et en tant que Canaques, on connaît : on a déjà vivre dedans. Mais avec les pinus, peut-être on va seulement faire le pâte à papier avec, pour la France ou le Japonais. Mais pour nous, Canaques, le pinus ne peut pas rattraper le travail du niaouli. Il y a longtemps qu'on demandé le plateau pour les terres. L'Administration ne veut pas le donner. Mais maintenant, ils ont planté le pinus. Si on monté couper le niaouli pour avoir le poteau, l'Administration dit qu'il faut payer tout ce qui est sur le plateau ; mais ce niaouli, il a grandi avec nous les Canaques, c'est l'arbre pour nous. Pour cet pinus que nous avons planté, il faut attendre quatorze ans pour utiliser. Mais je ne sais pas s'il va nous rendre service bien comme il faut, comme le niaouli. Cette nouvelle, il faut attendre quatorze ans. C'est bien qu'on a planté le pinus. Mais ils n'ont pas préparé d'avance où qu'on va vendre, où qu'on va faire la pâte à papier. Ils ont dit : en France. Mais pourquoi pas en Nouvelle-Calédonie, ici, sur place ? Les niaoulis, on a regretté maintenant. Parce que les travaux qu'il nous a servi depuis les ancêtres, qu'on a vivre dedans, qu'on connaît bien, ils sont finis. On laisse crever. Le pinus, il faut attendre quinze ans ; mais dans quinze ans, qu'est-ce qu'on va servir ? On ne sait pas.
- Moi, ce que je remarque : au lieu de continuer avec les arbres en Nouvelle-Calédonie - les niaoulis, les houpes, le sapin, les kaoris, les tamanous, et les faux tamanous -, au lieu de continuer à servir ça qu'on a déjà servi, au lieu de faire le pâte à papier avec ça, au lieu de scier ça pour faire les planches, le bois carré, avec les machines qu'on a vues au col d'Amieux, ils ont essayé planter le pinus. Ce pinus, c'est bon qu'il nous fait planter ; mais autrement, on ne sait pas ce qu'il va donner dans quinze ans. Nous, on croit qu'il n'est pas bien joli. Ils devaient essayer avec le bois d'origine de Calédonie.
- En tant que Canaque, chef canaque ou autre type, on fait la remarque qu'ils n'ont pas voulu nous écouter. Ils ont voulu qu'eux-mêmes existent, leur parole, leur loi. Alors que nous, on a vu les arbres durs, et ce qui est bon. Mais pour eux, c'est comme si nous, on est toujours bêtes. L'Administration, ils ne veulent pas nous écouter. Il part, il part, il part. Mais quand il bute, il revient, il va demander ce que nous on a déjà tout dit.
- Autre chose, que je vois dans le pinus. Ils l'ont fait venir pour planter, mais si moi je vais couper pour avoir un poteau, je dois payer. Les autres arbres, je n'ai pas besoin de payer s'il y a besoin. Si on met le feu, sans faire exprès, les gendarmes vont emmerder nous. Cet arbre, il va nous bloquer. Les arbres qui ont servi depuis nos ancêtres, c'est notre camarade en Nouvelle-Calédonie : on peut prendre pour nos besoins.
- Quand je vois le kaori, le sapin, le niaouli et les autres arbres, je vois que c'est la même chose. Mais pourquoi ils ont fait venir le pinus, au lieu d'essayer les arbres de nos ancêtres ? C'est seulement si on a vu que les arbres de Nouvelle-Calédonie n'allaient pas, qu'on doit faire venir le pinus. Au point de vue culture indigène, au point de vue culture européenne, c'est la même chose ; mais pourquoi on n'a pas sorti la culture indigène ? L'Administration ne veut pas écouter, suivre ce qu'on dit. C'est ce qui fait perdre le Canaque, comme le caillou qui est tombé au fond de l'eau, perdu

jusqu'à saecula saeculorum. Les jeunes, ils ont l'école maintenant, mais ils ont oublié la culture canaque. Les jeunes, ils sont comme les couilles des boeufs qui balancent entre les jambes : avec les vieux ils disent qu'ils ont l'instruction et la coutume des Européens, et avec les Blancs ils disent qu'ils ont la coutume des Canaques, mais ils ne connaissent rien avec les Européens et ils ne connaissent rien dans la tribu. C'est pour ça, on gueule beaucoup les jeunes. Mais c'est pas tout à fait leur faute. Pourquoi, la Haute Administration, elle n'a pas fait la pépinière avec les arbres de Nouvelle-Calédonie que nous, les Canaques, on connaissait - les arbres qui est dur, et les arbres qui est moins dur ? Avec les arbres étrangers, ça va pour les étrangers parce qu'ils connaissent ; mais nous, c'est les arbres de Nouvelle-Calédonie qu'on connaisse. Dans le sens où ils veulent nous évoluer, je remarque qu'ils ne vont pas nous évoluer dans un sens clair et net. Il y a trop de jeunes qui n'ont pas d'intelligence, pourtant ils ont été à l'école ; mais ils ne sont pas assez instruits. Pourquoi ils fait venir l'arbre étranger de 22.000 km, de France jusqu'ici ? Si vraiment, s'ils vient avec leur système d'évolution, on devrait commencer avec les arbres du pays pour nous évoluer. S'ils veulent nous évoluer, il faut nous évoluer en tant que Canaques. On ne pas critiquer l'Administration, mais on dit le problème qu'il nous a fait. Parce que nous on croit que c'est pas l'Administration qui fait le problème ; mais que c'est les gens de l'Administration, qui ne connaît pas au juste le problème de la Nouvelle-Calédonie - comme nous, les Canaques, on ne connaît pas les choses de la France.

ANNEXE II

Les fondements du pouvoir d'un gérant de G.I.E.

Description sommaire d'un cas concret.

" Cinq millions de salaires pour mon groupement, que pensez-vous de cela ? Cela montre bien ce que je vaud en tant que gérant de G.I.E. - surtout par comparaison avec d'autres, qui n'ont pas été capables d'obtenir plus d'un million de salaires pour leur G.I.E., et n'ont reboisé que de petites parcelles pour les Eaux et Forêts. Quand un type commande pour cinq millions de salaires, on doit bien dire qu'il est capable !".

D'emblée, ce gérant de G.I.E. affirme sa prééminence, et l'importance de son rôle sur le chantier. Mais, pas plus que les autres gérants de G.I.E., celui-ci ne dispose en fait d'un pouvoir réel en ce qui concerne l'organisation de la production et les conditions de rémunération du travail. Au demeurant, il n'est lui-même présent sur le chantier qu'assez rarement, et il doit se contenter de l'un des plus bas salaires versés aux travailleurs de Tango. Sa prééminence résulte concrètement de sa capacité à maintenir sous son contrôle un groupe d'hommes relativement stable et homogène, par le biais d'un ensemble complexe de stratégies sociales dont les déterminations sont pour la plupart étrangères au chantier ; et c'est seulement de manière accessoire qu'intervient son habileté à traiter avec les techniciens responsables du chantier et avec l'Administration.

A la fois devin guérisseur, disposant d'une impressionnante collection d'autels païens et d'objets magiques, et diacre protestant fort entreprenant dans son Eglise, défenseur passionné de la société traditionnelle et participant activement à toutes les innovations qui portent atteinte à celle-ci en valorisant la compétition individuelle, volontaire attitré pour les initiatives de développement, commerçant et transporteur, héritier de pouvoirs politiques coutumiers, interlocuteur privilégié de l'Administration et des Européens, et cependant représentant local d'un parti politique indépendantiste réputé extrémiste, ce gérant de G.I.E. a construit son pouvoir sur l'ensemble de ces positions - l'énumération ci-dessus ne retenant que l'essentiel ; et ce pouvoir s'exerce en conjugant avec subtilité les différents rôles selon les circonstances. Pour écarter les risques de désagrégation qui menacent inévitablement une telle combinaison de positions appa-

rement contradictoires, le rappel permanent des impératifs coutumiers et chrétiens, relatifs à l'ordre et au progrès, assure de façon incantatoire une fonction de mystification. Et, en définitive, c'est en raison même de ses composantes multiples et de leur hétérogénéité que cette structure de pouvoir peut se maintenir, dans un milieu également multiple.

Toutefois, au risque de se voir contester et de se dégrader rapidement, une telle position de pouvoir doit être réactualisée en permanence. Ne disposant d'aucune force réelle de coercition et ne bénéficiant pas d'une légitimation d'ordre idéologique qui soit incontestable, le pouvoir de ce gérant de G.I.E. ne repose en fin de compte que sur le discours et sur un prestige à base de redistribution permanente. Les prestations exigées par la clientèle sont de toutes sortes, et c'est de la capacité de les satisfaire que dépend le maintien de ce pouvoir. Il en résulte des infléchissements de la pratique sociale qui, tout en étant parfaitement appropriés, pourraient sembler non fonctionnels. Ainsi, la création d'un commerce (par un proche parent de ce gérant) n'a nullement eu pour objectif de réaliser un profit économique, mais de faire accepter d'autres initiatives critiquées et de constituer ou de renforcer des rapports de clientèle, en offrant notamment des possibilités de crédit à des personnes insolvables. Cette forme de redistribution a par ailleurs présenté l'avantage de désarmer les jalousies que n'aurait pas manqué de susciter un comportement commandé par la seule recherche de l'intérêt personnel.

Face à l'Administration, le gérant du G.I.E. doit apparaître aux travailleurs de son G.I.E. comme celui qui leur obtient du travail et les salaires, celui qui est en mesure de se faire entendre et d'intervenir efficacement en leur faveur lors des conflits. A défaut de pouvoir réel, cela dépend surtout de l'importance que l'intéressé est capable de se donner aux yeux de sa clientèle ; d'où le rôle essentiel du discours. Cela met en évidence que, contrairement à une opinion répandue, le prestige du gérant n'est pas lié, en soi, au fait qu'il est l'interlocuteur privilégié de l'Administration ; mais aux bénéfices que cette situation est censée rapporter à l'ensemble des membres du G.I.E. (en plus des autres avantages que le gérant redistribue par ailleurs). Soutenu par sa clientèle, le gérant du G.I.E. a longtemps réussi à marchander sa collaboration avec l'Administration, qui avait besoin de lui en tant que représentant fictif des travailleurs. Il a ainsi obtenu, en contrepartie d'un certain nombre de services,

quelques menues concessions qui lui ont permis de maintenir son prestige. Mais ce genre de concessions apparaissant aujourd'hui insuffisantes, ce gérant de G.I.E. est placé dans une situation difficile. Et cela d'autant plus qu'il risque de se voir dépassé sur deux plans. Au niveau politique, par de nouveaux leaders qui assurent leur prestige à travers leur refus de dialoguer avec l'Administration ; et au niveau économique, par quelques novateurs qui recherchent directement le pouvoir économique, en investissant la majeure part de leurs profits au lieu de les redistribuer.

Cette rapide description illustre la complexité des situations concrètes, leur ambiguïté et l'inadéquation des modèles élaborés dans les cadres habituels des programmes de développement. On peut affirmer qu'il n'y a guère de rapport entre la situation concrète qui vient d'être exposée et la place que tient dans l'organigramme de Tango le gérant de G.I.E. dont il a été question. Bien que nécessaires, des stages de gestion ne suffiraient pas à remédier aux incohérences que l'on observe. Car c'est l'ensemble de l'environnement social qui devrait être pris en considération pour l'élaboration d'une politique du développement, c'est-à-dire l'ensemble des facteurs culturels, politiques et économiques qui déterminent la situation locale.

TABLE DES FIGURES

	<u>Pages</u>
1. Planche photographique : l'habitat sur le chantier de Tango.....	14
2. Planche photographique : les méfaits d'une dépression sur l'habitat.....	15
3. Planche photographique : une équipe de travail familiale et des migrants de travail célibataires.....	28
4. Origine des travailleurs du chantier de Tango, par Groupements d'Intérêt Economique.....	29
5. Evolution de la main-d'oeuvre selon les G.I.E., de 1975 à 1980.....	31
6. Embauchages et débauchages sur le chantier de Tango, de 1975 à 1979.....	33
7. Evolution des salaires entre 1975 et 1979, selon les G.I.E.,.....	38
8. Répartition, par individus et selon les G.I.E., des salaires touchés en 1979.....	40
9. Utilisation des revenus par les travailleurs Mélanésien.....	50

TABLES DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
1. Effectifs des travailleurs du chantier de Tango par Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E.), en 1979.....	30
2. Ancienneté des travailleurs sur le chantier, selon l'ethnie.....	30
3. Evolution des embauchages de 1975 à 1979, selon les G.I.E..	32
4. Evolution des débauchages de 1976 à 1979, selon les G.I.E..	32
5. Age des travailleurs masculins, par tranches d'âge quinquennales et par ethnie.....	34
6. Situation matrimoniale des travailleurs, selon les G.I.E...	35
7. Subdivision des G.I.E. en équipes de base.....	36
8. Evolution des salaires entre 1975 et 1979, selon les G.I.E.	38
9. Niveau de rémunération des travailleurs selon les G.I.E., en 1979.....	39
10. Nombre de versements effectués en 1979 aux travailleurs de chaque G.I.E., et montant moyen des versements.....	41
11. Estimation approximative du nombre de mois de travail effectués en 1979, selon les G.I.E.....	42
12. Structure et montant des dépenses courantes effectuées par les travailleurs mélanésiens.....	45
13. Ventilation des achats de nourriture effectués par les travailleurs mélanésiens.....	46
14. Structure et montant de l'épargne, des dons aux familles, des dépenses coutumières, et des frais de main-d'oeuvre agricole, pour les travailleurs mélanésiens.....	48
15. Structure et montant des dépenses effectuées pour l'acqui- sition de bétail, de petits biens d'équipement, et de biens durables, par les travailleurs mélanésiens.....	49
16. Structure des dépenses effectuées par les travailleurs wallisiens du chantier de Tango dans les maisons de commerce de Koné.....	52
17. Ventilation des achats de nourriture effectués par les travailleurs wallisiens du chantier de Tango.....	52
18. Montant des allocations familiales selon les G.I.E.	54
19. Moyennes des salaires et des allocations familiales par travailleur, selon les G.I.E.....	54